



Jacques Michel est venu nous offrir un bouquet de printemps cette semaine... Il l'a fait avec des mots, avec de la musique, avec cœur et aussi avec amour. Il y a aussi "Aristide Gagnon" qui nous donne tout un printemps de couleur, de lumière... Un peintre qui a la tête en fleurs, pleine de couleurs. "Les Farandoles" reviennent avec leur spectacle et vous pouvez toujours faire connaissance avec Carole Paquin. Oui, c'est un auteur qui vient de nous livrer son premier livre. Il y a Ghislain Bouchard aussi qui nous fait partager son amour des planches... Voilà votre oeuf de Pâques, votre oeuf des arts...

DOSSIER



La télémission "Duplessis" présentée dans le cadre de "Hors série" à Radio-Canada ayant soulevé un immense intérêt au Québec, le dossier de cette semaine relève le premier chapitre du livre publié en 1960 par Pierre Laporte sous le titre "Le vrai visage de Duplessis."

SPORT REPORTAGE



Le président du club Juvaqua d'Alma, Jean-Claude Lusinchi, n'a pas mis de temps à s'adapter à la vie canadienne, après qu'il eut décidé de transporter ses pénates de Marseille à Alma. Désireux de s'impliquer dans la vie de son nouveau milieu, il a pris charge de la natation, il y a quatre ans, et il fait part de son expérience à notre reporter, Pierre Felice, tout en s'attardant sur les retombées possibles du championnat provincial de natation qui se déroule présentement à la piscine du Creps.

En page B 1

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 1
— Annonces classées	B 6
— Bandes dessinées	D 3
— Bridge	D 5
— Cinéma	C 9
— Décès	B 7
— Echecs	D 6
— Horoscope	D 5
— Mots croisés	D 5
— Mot mystère	D 5
— Patron	B 6
— Sports	B 1
— Télévision	C 2

Le Quotidien en congé

Lundi, lendemain de la fête de Pâques, Le Quotidien ne sera pas publié. Les bureaux de l'administration seront fermés toute la journée tandis que ceux de la rédaction rouvriront à 15 heures. La publication régulière reprendra donc le mardi, 28 mars.

Mini-Loto

Le no de série: 13
31574

Etude pour les constructeurs

Le règlement 28 contesté

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — La proportion de 80 p.c. — 20 p.c., retenue par la ville de Chicoutimi pour le paiement des coûts de l'infrastructure résidentielle est "discriminatoire, injuste et inéquitable puisqu'il est impensable d'imposer à une minorité de la population de payer plus que l'ensemble des autres citoyens de la ville. La proportion 40 p.c., aux nouveaux propriétaires et 60 p.c., aux anciens propriétaires répond véritablement à une taxe équitable".

M. Roland Gauthier, de la firme de comptables Gagnon, Bergeron, Tremblay, Pelletier et Associés tire ces conclusions dans l'étude qu'il a réalisée au sujet des incidences du règlement 28 de la ville de Chicoutimi. Celui-ci a fait le travail pour le compte de l'Association des constructeurs d'habitation du Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Chambre d'immeubles.

Par cette étude, l'auteur contredit celle réalisée quelques mois plus tôt, sur le même sujet, par la firme Lemieux, Laberge et Associés, pour le compte de la ville de Chicoutimi.

En substance, le Rapport Gauthier fait ressortir que le fait de ne faire assumer que 20 p.c. des coûts de l'infrastructure par l'ensemble des contribuables et 80 p.c. par les nouveaux propriétaires permet à la ville de réaliser des surplus de taxation ce qui, écrit-on, est contraire à tout principe de taxation.

On ajoute que cette répartition a aussi pour effet de surcharger les nouveaux propriétaires et d'exiger davantage des propriétaires d'habitations densifiées que de ceux de logements unifamiliaux.

L'auteur du rapport estime, en contrepartie que l'adoption d'une proportion de 40 p.c.-60 p.c. nouveaux propriétaires et anciens propriétaires, serait véritablement la solution car le paiement comptant de 40 p.c. du coût des infrastructures par le nouveau propriétaire suffirait à la ville, croit-on, pour générer les nouveaux revenus nécessaires à la compensation des autres coûts encourus.

Cette proportion (40-60), ajoute Gauthier, répond au critère actuel de \$6.50 investis par l'entreprise privée pour chaque dollar investi par la municipalité. On évite également, ainsi, d'alourdir le service de la dette de la ville.

Pour rendre rentable la formule qu'il propose, Gauthier indique que la municipalité devrait planifier tout nouveau développement en vue de permettre ou d'exiger la construction d'environ 30 p.c. d'habitations densifiées et 70 p.c. de maisons unifamiliales.

Injustices

L'auteur du document s'en prend à l'actuel système qui, d'après lui, commet une double injustice. Il engendre des surplus financiers tout en demandant aux nouveaux propriétaires de contribuer aux emprunts couvrant les coûts des infrastructures des quartiers existants. Ceux-ci, soutient-il, absorbent pourtant la totalité des règlements d'emprunt générés par les nouveaux développements. "On ne peut prétendre que ces nouveaux investissements viennent alourdir le service de la dette déjà existant."

Gauthier reprend l'exemple d'un projet d'infrastructure d'un peu plus de \$3 millions qui produit, à la municipalité, des revenus nets de \$109,795, dans le cas des habitations unifamiliales et de \$190,000 dans le cas des multifamiliales.

Conséquences du 80-20

La spéculation, l'augmentation de la va-

leur imposable des propriétés, la fuite du développement vers la campagne et l'accessibilité à la propriété diminuée sont les principales conséquences de l'actuel règlement chicoutimien sur le paiement des infrastructures municipales, selon le Rapport Gauthier.

L'auteur constate ainsi que tous les terrains ou les services qui étaient déjà installés ont doublé de prix, dès l'annonce de ce nouveau règlement.

Il avance ensuite que tout nouveau propriétaire qui voudra se départir de son bien tentera de récupérer le montant payé en infrastructures, ce qui aura pour effet de provoquer l'augmentation du prix de vente des maisons et conséquemment de l'évaluation imposable.

Gauthier ajoute qu'une "dispersion de la construction domiciliaire à l'extérieur de la ville et un freinage de celle-ci à l'intérieur des limites de la ville est en grande partie une

réponse à l'implantation de cette nouvelle taxe et va également à l'encontre de tout développement harmonieux et rationnel de la municipalité."

Il estime à environ 300 le nombre de nouvelles résidences construites à l'extérieur des limites de la ville de Chicoutimi en 1976 et 1977. Celle-ci s'est ainsi vue privée, commente-t-il, d'une valeur imposable appréciable.



CHEMIN DE LA CROIX — Des mains tentent d'atteindre ou de tenir la lourde croix qui était transportée à l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, érigée sur le lieu même où, selon la tradition, le Christ a été crucifié. Sous la pluie, dans la Via Dolorosa, un groupe de

pèlerins mexicains parmi les milliers d'autres qui ont envahi l'étroite rue, se sont arrêtés pour prier aux 14 stations de la croix. Des croix avaient été placées à l'entrée de l'église que l'on aperçoit à l'arrière-plan. (Téléphoto PA)

Vendredi saint

Paul VI absent pour la première fois en 15 ans

CITE DU VATICAN (AFP) — L'absence de Paul VI, la première depuis 15 ans, a renforcé à Rome la tristesse du Vendredi saint, commémoration de l'agonie du Christ.

Grippé depuis onze jours, le souverain pontife ne devait s'adresser que par la radio, dans la nuit de vendredi, aux milliers de pèlerins rassemblés pour le chemin de croix au Colisée. Déjà jeudi il avait célébré la messe dans sa chapelle, tandis que l'office se déroulait à Saint-Pierre.

Vendredi après-midi, a été célébrée la liturgie de la parole, l'interminable évangile de la passion et les intentions de prière dont une, en allemand, pour que Dieu donne vie et santé au pape et le conserve à l'Eglise. Pour la première fois, le patricat romain a été admis en groupe dans la basilique Saint-Pierre,

méritant plus que jamais, par ses vêtements et mantilles de deuil, son vieux titre de noblesse noire, ou aristocratie papale.

Toute la journée, les pèlerins se sont succédés dans la basilique vaticane. Selon les commerçants, ils paraissent moins nombreux que l'an dernier. Selon Eugenio Bigi, propriétaire d'un kiosque, qui montre quotidiennement ses journaux à Paul VI, les Allemands et les Américains du Nord et du Sud, sont nombreux, les Japonais et les Espagnols également, et précise-t-il, ils demandent tous des nouvelles du pape.

Il s'agit essentiellement de fidèles venus autant pour les offices que pour le chef de l'Eglise. Tout le monde, cependant, estime que les Italiens, et surtout les Français, sont moins nombreux que d'habitude.

Selon le commandeur Giovanni Giovannini, secrétaire pontifical pour les cérémonies, la basilique Saint-Pierre devait recevoir 15,000 personnes vendredi. On en attend près de 25,000 dimanche, dont un grand nombre de jeunes.

Paul VI célébrera-t-il la messe de Pâques, avec la bénédiction urbi et orbi. La seule chose certaine est que, pour cela, il est résolu à aller jusqu'à la limite de ses forces, selon une bonne source vaticane.

Le souverain pontife, ajoute-t-on enfin, a été très affecté par l'invasion du Sud-Liban et l'enlèvement de M. Aldo Moro. La tension actuelle en Italie a rendu la police plus vigilante, mais, selon les services de sécurité, on ne prévoit pas de mesures spéciales pour les rassemblements catholiques.

L'équipe de Garneau diffuse "Le kit du parfait vendeur"

MONTREAL (PC) — Afin de persuader les délégués de voter en faveur de M. Raymond Garneau lors du congrès libéral du 15 avril, les responsables de la campagne de ce dernier viennent de diffuser un document de 20 pages intitulé "Le kit du parfait vendeur".

Tiré à 350 exemplaires et distribué aux organisateurs régionaux et de comté de "l'équipe de la reconstruction", ce document comporte l'une des attaques les plus cinglantes contre M. Claude Ryan.

Le document comprend plusieurs éléments: une lettre type à l'adresse des délégués, un ensemble de "points d'argumentation", quelques réponses aux objections courantes (M. Garneau fait partie de "la vieille gang") — M. Ryan est l'homme "du renouveau" ou "de la situation", etc. et, enfin, les grandes lignes de ce que devrait être le parfait appel téléphonique chez le délégué (il s'agit d'un ordre de questions à poser).

Par certains côtés, le document est fouillé. Ainsi, son auteur a repéré un texte de M. Ryan sur "les comités" qui date de 1962 et qui explique les cinq grandes quali-

tés qu'il faut attendre d'un "président de comité". La présentation de cet article vise, dans l'esprit de l'auteur, à montrer que M. Ryan ne répond pas, dans la situation présente, aux critères qu'il a lui-même établis il y a 16 ans.

Une fuite

On a également retracé un certain nombre d'éditoriaux de l'ex-directeur du DEVOIR dans lesquels M. Ryan aurait prononcé de "mauvais jugements" à la veille d'élections québécoises ou canadiennes.

Ainsi, on mentionne que M. Ryan appuyait la candidature de Chuck Taylor, candidat NPD dans Mont-Royal, contre celle de Pierre Elliott Trudeau en 1965; qu'il avait opté pour Pal Hellyer contre P.E. Trudeau à la campagne de leadership du Parti libéral du Canada, en 1968; qu'il avait appuyé Robert Stanfield à l'élection fédérale de 1972, René Lévesque à celle de 1976 et, lors des élections fédérales partielles de mai 1977, le conservateur Roger Delorme plutôt que le libéral Roland Comtois.

D'après les organisateurs de M. Garneau, le document aurait été rendu public en raison d'une fuite due à l'imprudence d'un malheureux "bénévole".

Quelques passages sur les performances respectives de MM. Ryan et Garneau à la télévision ne manquent pas de saveur. On signale par exemple que la prochaine campagne électorale (provinciale) "se fera à la télévision, un médium que René Lévesque domine et qui ne favorise guère Claude Ryan". On en fournit même une "preuve": embauché par le réseau TVA au milieu de l'année 1977 pour y commenter l'actualité politique, M. Ryan aurait été "remercié de ses services", parce que "chaque fois qu'il apparaissait, la cote d'écoute baissait", explique-t-on.

Le petit écran

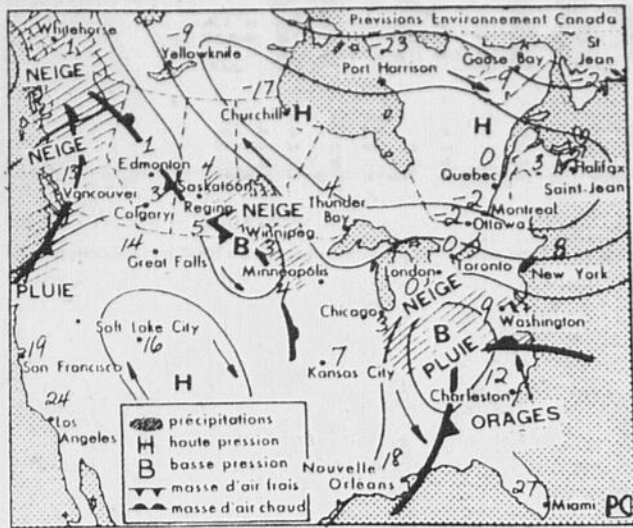
À la télévision, dit-on, Garneau "passe" mieux que Ryan, et cela paraît pour l'auteur, de la première importance: l'ex-ministre péquiste des Finances a gagné le débat télévisé contre l'actuel ministre péquiste des Finances en 1973 sur "le budget

de l'An 1". Bref, "Garneau traverse l'écran", tandis que "Ryan ennuie les gens".

Autre facteur qui paraît important à l'auteur du document, l'âge des deux candidats. Parlant de M. Ryan, on signale que "ce n'est pas à 55 ans qu'on apprend une nouvelle carrière" (M. Ryan a 53 ans, en réalité). En revanche, "Garneau, à 43 ans, représente "l'avenir" et si "Ryan est de la génération sortante des Trudeau et Lévesque, Garneau est de la génération montante". Les jeunes ont besoin de modèle et Raymond Garneau répond à ce besoin, un peu comme Kennedy aux Etats-Unis dans les années 60."

Parmi les nombreuses raisons pour lesquelles il serait impératif de voter en faveur de M. Garneau il est le meilleur administrateur, le plus compétent en matière constitutionnelle, dans les questions scolaires, dans le domaine des relations de travail, le plus près des jeunes, etc., il faut aussi compter avec le fait qu'"il est le plus populaire auprès des femmes" et "le meilleur à la télévision".

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions régionales du temps au Québec pour la journée de samedi, communiquées par Environnement Canada, et aperçu pour dimanche.

Régions de l'Abitibi, Chibougamau et le nord de la Haute-Mauricie: ensoleillé, température maximum moins 5. Dimanche: ennuagement.

Sud de la Haute-Mauricie, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: ensoleillé, maximum moins 3. Dimanche: ennuagement suivi de neige passagère.

Pontiac, Témiscamingue, Laurentides: ensoleillé, maximum moins 4. Dimanche: neige passagère.

Outaouais, Montréal: ensoleillé, maximum moins 3. Dimanche: neige passagère.

SAGUENAY: ensoleillé, maximum moins 4. Dimanche: beau.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski, Gaspésie: ensoleillé, passages nuageux et vents modérés, maximum moins 6. Dimanche: beau et froid.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Vancouver	9	12
Victoria	7	12
Edmonton	0	2
Calgary	-2	6
Winnipeg	-15	0
Churchill	-27	-24
Toronto	-9	-2
Kingston	-9	-2
Ottawa	-10	-4
Montréal	-8	-5
Québec	-3	-1
Fredericton	-3	4
Saint-Jean, N.-B.	-4	3
Moncton	-1	5
Halifax	-2	3
Charlottetown	-2	5
Saint-Jean, T.-N.	-16	-2
New York	7	11
Washington	11	15
Tampa	16	—
Miami	19	27
Orlando	19	29
Los Angeles	13	19
Acapulco	23	31
Barbades	26	30
Bermudes	19	19
La Havane	24	29
Kingston, Jamaïque	21	28
Montego Bay	12	29
Mexico	17	31
Monterrey	16	26
Nassau	21	29
San Juan	27	30
St. Kitts	21	32
Trinidad	21	32

Mineurs américains

De retour au travail

WASHINGTON (Reuter) — M. Arnold Miller, président du Syndicat unifié des mineurs américains, a annoncé, vendredi soir, que les 160.000 adhérents du syndicat en grève depuis 16 semaines approuvent par une marge substantielle le nouveau contrat qui doit mettre fin à leur mouvement.

Il a déclaré qu'après dépouillement de plus de la moitié des suffrages, le

contrat est très largement accepté.

M. Miller a estimé qu'après le dépouillement définitif et le résultat de l'élection, la production dans les 4.800 mines de charbon reprendra dès lundi prochain.

Du même souffle, l'homme d'affaires montréalais, qui a connu monsieur Duplessis, a accusé la société d'Etat d'avoir trop facilement étalé la vie privée de l'ex-premier ministre du Québec.

Parlant sur les ondes d'une station radiophonique montréalaise, monsieur Custeau, tout en qualifiant la série de chef d'oeuvre, théâtralement parlant, a déploré que les auteurs aient passé à côté des points importants de la vie politique de monsieur Duplessis.

Un test gratuit pour les fumeurs qui désirent cesser de fumer

Ce test est gratuit! Il vous est offert par le Centre de Propagande Anti-Tabac. Vous pouvez le faire chez vous. C'est facile et ne présente aucun danger. Vous pourrez constater au votre envie de fumer peut être coupée.

C'est vous qui jugerez. Il s'agit d'une petite dragée à base de plantes aromatiques. Elle ne rend pas le goût de la cigarette insupportable. Vous pourrez fumer comme d'habitude. Mais en aurez-vous envie? Vous le saurez bientôt.

Pour recevoir ce test (tout à fait gratuitement) il suffit d'envoyer rapidement une enveloppe portant votre nom et adresse au Centre de Propagande Anti-Tabac, Dept. 3N, 4221 Ste Catherine St. W., Suite 220, Montréal, Qué. H1Z 3Y9. Si votre demande arrive parmi les 500 premières vous recevrez en plus un petit cadeau.

Yvon Charbonneau dans la région au début d'avril

par Gilles Lalancette

MISTASSINI — Le président de la Centrale des enseignants du Québec M. Yvon Charbonneau, sera à Saint-Félicien, le 5 avril, et assistera à l'assemblée générale annuelle des membres du Syndicat des enseignants du territoire Louis-Hémon. Le président de la CEQ entretiendra les militants de la question du projet d'unification des deux centrales syndicales CSN et CEQ.

D'ailleurs, cette question sera le principal objet du congrès annuel de la CEQ qui se tient à Québec à la fin de juin. En fait, les militants du territoire Louis-Hémon auront l'occasion d'interroger le président Charbonneau sur cette question.

Au Syndicat des enseignants du territoire Louis-Hémon, un permanent syndical, M. Guy Dallaire, a déclaré que la volonté des membres de ce secteur est nettement opposée à ce regroupement CSN-CEQ. Cependant, les professeurs auront l'occasion de se prononcer sur le sujet étant donné qu'un référendum est prévu pour photographier l'opinion des membres.

D'autre part, la synthèse de la consultation sur le Livre vert du ministre Jacques-Yvan Morin sera dévoilée à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du 5 avril prochain.

Par ailleurs, M. Yvon Charbonneau doit être à Alma dans l'après-midi du 5 avril pour y rencontrer les membres de l'Association des enseignants du Lac-Saint-Jean. La journée d'avant, M. Charbonneau doit être à Chicoutimi, mais il n'y a rien de confirmé à ce sujet.



VOL ELUCIDE — Les agents de la Sûreté municipale de Chicoutimi, ont retrouvé \$500 des \$1.500 volés jeudi soir, au marché Métro Arthur Larouche de Chicoutimi, secteur Rivière-du-Moulin. Ils ont également mis la main sur les armes des deux auteurs du vol, des récidivistes bien connus dans les milieux policiers. (Photo Real Tremblay)

La Côte-Nord paralysée

PORT CARTIER (PC) — La compagnie minière Québec Cartier Mining, a suspendu ses opérations portuaires et ferroviaires à Port-Cartier, dans la nuit de jeudi à vendredi. A la suite de cette décision, le nombre de travailleurs en congé forcé à la suite de débrayages et de lock-outs dans l'industrie minière de la Côte-Nord dépasse maintenant 8.000.

La suspension des opérations à la Québec Cartier Mining, déclenchée à minuit jeudi soir, fait suite à un lock-out des 3.000 employés de cette même compagnie minière à ses installations au Mont Wright et de Gagnon-Fire Lake.

Le conflit à la Québec Cartier Mining, une filiale de la firme américaine United States Steel Corp., a eu pour effet de paralyser le chemin de fer de la Côte-Nord et du Labrador qui achemine le minerai de fer jusqu'à Sept-Îles.

Pendant ce temps, à Sept-Îles, les dirigeants de la Iron Ore Company of Canada et ceux des Métallurgistes unis d'Amérique poursuivaient leurs négociations dans l'espoir de mettre un terme à la grève déclenchée par ses 4.400 métallos le 9 mars.

Le contrat de travail des métallos de l'Iron Ore est échu depuis la fin de février et des milliers d'autres ouvriers sont prêts à débrayer si les négociations en cours n'aboutissent pas bientôt à un accord.

La production annuelle de minerai de fer dans la région de la Côte-Nord et du Labrador s'établit en moyenne à 60 millions de tonnes, ce qui représente près de 75 pour cent de la production totale de minerai de fer de tout le Canada.

Série Duplessis

Accusations contre la société Radio-Canada

MONTREAL — Le vice-président de la société Québecor, Maurice Custeau, a accusé la société

Radio-Canada de n'avoir pas suffisamment insisté sur la vie politique de Maurice Duplessis, au cours de la série de sept émissions qui viennent d'être diffusées à la télévision d'Etat.

Vol au marché Métro

Les deux voleurs sont capturés à Jonquière

CHICOUTIMI — Les deux auteurs du vol à main armée, perpétré jeudi soir au marché Métro Arthur Larouche de Chicoutimi, secteur de Rivière-du-Moulin, ont été retrouvés quelques heures plus tard dans un établissement hôtelier de Jonquière.

Cette arrestation a permis aux agents de la Sûreté municipale de Chicoutimi

d'éclaircir sept vols survenus dans la région et à Laval, au cours des derniers mois. Ces vols qualifiés avec armes à feu chargées avaient permis aux hors-la-loi d'empocher une somme intéressante évaluée aux environs de \$5.000.

Les policiers ont réussi à retracer les malfaiteurs par suite du déclenchement de

l'Opération 100 quelques minutes après que les deux individus se soient enfuis à bord d'un véhicule volé. Ils avaient d'abord été poursuivis par le livreur de l'établissement, qui a perdu la trace des fuyards au pont Dubuc.

Il avait cependant pu indiquer aux policiers la direction qu'avait prise la voiture des pillards.

Trois heures plus tard, les agents Louis Hallé, Marcel Caron, Jean-Roch Bergeron et Bertrand Laforge ont procédé à l'arrestation des individus qui étaient encore en possession d'une partie du montant volé, soit \$500.

Les policiers ont cependant bon espoir de retrouver les \$1.000 encore manquants.

Intégration Commission scolaire

On attend la réponse ministérielle

CHICOUTIMI — Les commissions scolaires impliquées dans le processus d'intégration sur le territoire de la Commission scolaire régionale Saguenay sont dans l'attente d'une réponse du ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, concernant l'acceptation du protocole d'entente soumis par les commissions scolaires fixant les modalités d'intégration. La réponse du ministre est attendue pour le 20 avril.

Toutefois, le président du comité d'intégration, M. Ulric Blackburn, a indiqué que les commissaires pourraient bien être fixés avant cette date, étant donné qu'ils doivent rencontrer le ministre Morin à l'occasion de sa tournée régionale prévue pour le 13 avril.

Il est probable que le comité d'intégration, formé des quatre présidents et directeurs généraux des commissions scolaires impliquées dans ce mécanisme, rencontrera à huis-clos le ministre de l'Éducation.

Le président du comité, M. Blackburn, a indiqué qu'il

n'y avait pas grand chose à faire entretemps, sauf attendre la réponse ministérielle.

Toutefois, l'aspect pratique de l'intégration se continue. Ainsi, des comités mis en oeuvre dernièrement entreprendront, dès mardi matin, un travail visant à préparer les nouvelles structures dans le cadre de l'intégration.

Plus précisément, ces comités examineront les chambardements d'horaire causés par l'intégration, de même que la répartition des professeurs sur le territoire.

Ces comités seront en mesure, selon M. Ulric Blackburn, de fournir une ébauche de leur travail pour la prochaine séance du conseil des commissaires, prévue pour le 18 avril.

REFLEXION

La femme s'efforce d'améliorer son statut, mais l'homme tente de garder ses privilèges...

Comité des relations humaines de Musac INC

TU VEUX ACHETER DE L'ASSURANCE-VIE!
 Consulte mes PRIX d'abord...
 ...et pourquoi pas!
Tél.: 549-6474

Noël-André Gagné, c.i.a.
 Tenue de livres Impôt sur le revenu
 Préparation des paies Gestion financière
250 est, Racine Chicoutimi 543-3844
204, de la Savoie, Jonquière 547-4379

SECO ENR. ANTI FEU & VOL
 Intercom —
 Radio-Communication
 2253, boul. Ste-Geneviève
 Chicoutimi-Nord
 G7G 1Y3
TEL.: 543-6776
 REPRESENTANT: Guy BOUDREAU

INGENIEURS-CONSEILS
HUI, GAUTHIER & Associés
 424, rue Fay, Arvida
TEL.: 548-3111
RONALD HUI LOUIS-MARIE GAUTHIER
 ING., M.C.S.M.E. ING., M.S.C.G.C., M.S.C.G.

ATTENTION
 Pour vous aider à vous libérer de vos mauvaises habitudes, tabac, alcool, médicaments, drogues, insomnies, stress, nervosité, obésité.
LE MAITRE EN HYPNOSE ET MAGNETISME
M. MAURICE GELINAS (DE MONTREAL)
SERA LES 29, 30, 31 MARS ET LE 1er AVRIL 1978
A L'HOTEL-MOTEL RICHELIEU JONQUIERE
DE 9H00 A.M. A 23H00

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
 316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
 316, avenue Labrecque
 Chicoutimi, P.Q.
 Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
 Jean Guy FAUCHER

Président directeur général
 Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
 Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste
 Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
 Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
 Claude COTE

Alma et les environs
 652-7829

St-Félicien et les environs
 679-3832

Sans frais interurbains
 Abonnement et Service à domicile
 545-4664

Petites annonces classées
 545-4895

chef de pupitre
 Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
 Paul BERGERON

Directeur de la publicité
 Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
 Jean BELAND

Directeur du tirage
 Jean Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuter et de CONFA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Depôt légal
 Bibliothèque Nationale du Québec
 Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
 \$1.25 par semaine

Dans les dépôts
 \$0.25 la copie

PAR LA POSTE
 Saguenay
 3 mois \$16.00
 6 mois \$31.25
 1 an \$62.50

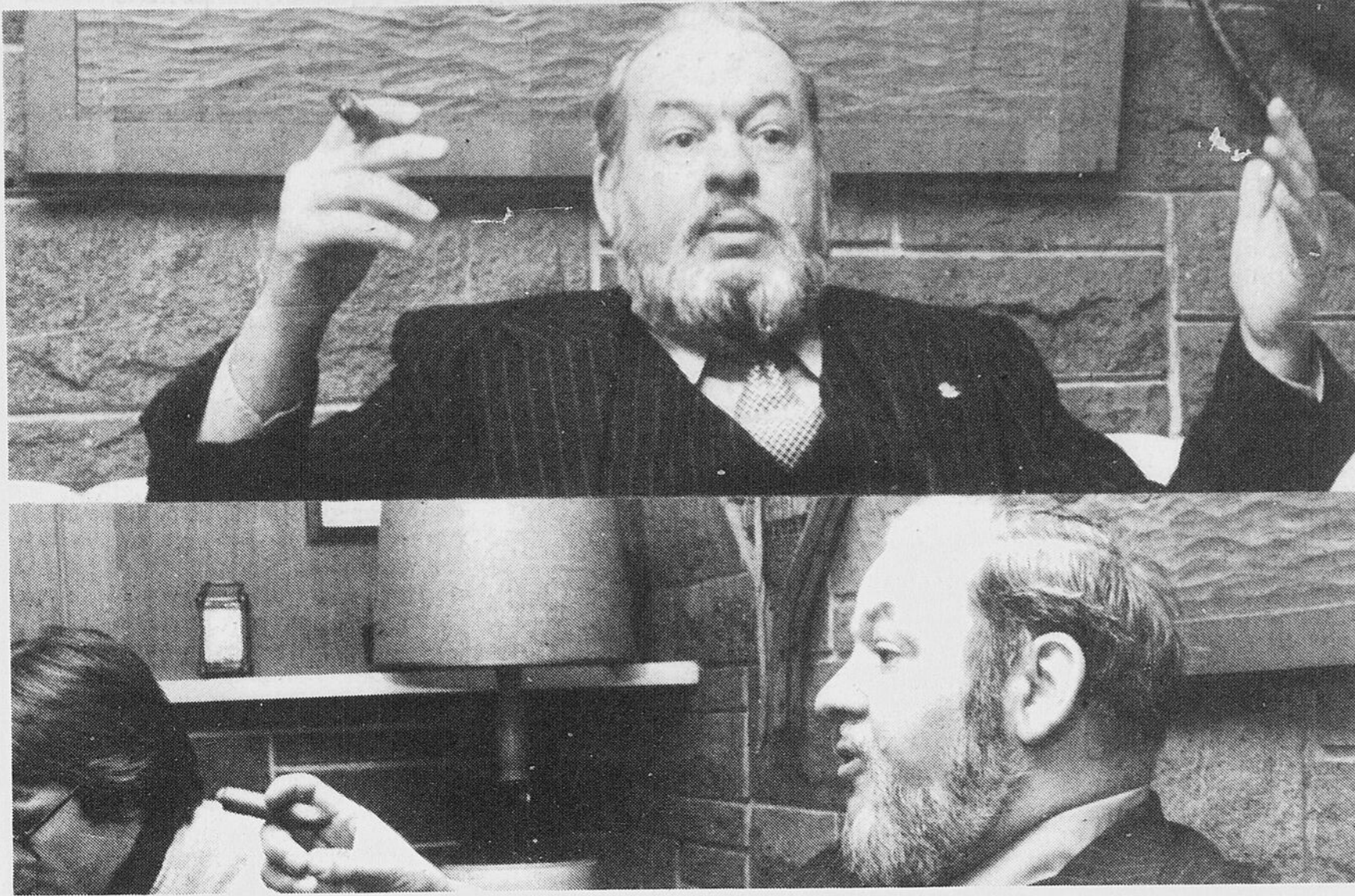
Lac-St-Jean — Côte-Nord
 6 mois \$37.00
 1 an \$70.00

Autres régions au Canada
 6 mois \$45.00
 1 an \$85.00

Pays étrangers
 6 mois \$65.00
 1 an \$125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement: 3213

Depôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec



RETRAIT — Le député de Chicoutimi aux Communes, M. Paul Langlois, a annoncé hier qu'il ne briguerait pas les suffrages lors de la prochaine élection fédérale. M. Langlois aura été pendant douze ans et demi le député de ce comté.

Paul Langlois se retire de la politique

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Le député de Chicoutimi à la Chambre des communes, M. Paul Langlois, a annoncé hier son retrait de la politique active, après avoir représenté son comté pendant douze ans et demi. Il terminera son présent mandat pour n'en solliciter de nouveau lors de l'élection que la plupart des observateurs prévoient pour le printemps.

Des rumeurs en ce sens circulaient déjà depuis quelque temps. Celles-ci voulaient que les hautes instances du Parti libéral du Canada se trouvent à l'origine de cette décision en offrant une intéressante position à M. Langlois en échange de l'abandon de sa candidature.

Hier, le député a nié le fait que les dirigeants du PLC aient joué quel rôle que ce soit dans sa décision, précisant que seule l'Association libérale du comté aurait eu le pouvoir, de toute façon, de l'inciter à céder sa place. D'autre part, selon lui, aucun des candidats pressentis à la candidature libérale dans Chicoutimi n'aurait brigué les suffrages à une convention à laquelle il aurait lui-même posé sa candidature.

M. Langlois est demeuré imprévis au sujet de son avenir personnel. Il a

seulement déclaré qu'il y a "plusieurs façons de servir son pays" et qu'il ne lui reviendrait pas nécessairement de faire les possibles annonces sur le sujet.

C'est "un peu" pour des raisons de santé que le député chicoutimien a dit avoir pris sa décision. Il a indiqué que déjà, avant les élections de 1972 et 1974, il avait réfléchi sur son avenir avant d'accepter, finalement, de retourner dans l'arène. A mesure que les années d'expérience s'accroissent, la décision est de plus en plus difficile à prendre, a-t-il déclaré ajoutant que "si je n'avais écouté que mon épouse et mes enfants, j'aurais abandonné depuis longtemps".

Il a voulu dissiper les doutes au sujet de sa foi en ses chances de remporter la prochaine élection en déclarant, en boutade, que si la presse, écrite surtout, avait continué à accentuer son opposition à sa candidature il aurait certainement augmenté la majorité qu'il avait acquise en 1974.

Ayant remercié les électeurs qui l'ont appuyé tout au long de sa carrière politique, M. Langlois a consenti un retour sommaire sur le passé en indiquant qu'il ne pouvait se rappeler aucun moment de cette carrière lui inspirant quelque regret.

Même de l'affaire Parc-Saguenay, il s'est dit satisfait, sinon du résultat, au moins du combat qu'il a livré pour la cause. "Je ne pardonnerai jamais cela aux autorités provinciales du temps", a-t-il cependant ajouté en parlant de la réception réservée par le gouvernement Bourassa à ce projet de parc fédéral dans le Haut-Saguenay.

Il a jeté une bonne part de l'échec du projet sur le dos de la presse en exprimant l'avis que celui-ci n'avait pu aboutir par la seule faute de groupuscules aux intérêts politiques qui sont parvenus à mettre la presse de leur côté.

Personne n'a encore annoncé sa candidature à la prochaine convention libérale dans Chicoutimi. Comme dans toutes ces situations, les rumeurs se font cependant nombreuses. Parmi les noms qui reviennent le plus souvent, on note ceux de MM. André Gauthier et Gilles Prévost, tous deux membres de l'exécutif de l'Association libérale du comté de Chicoutimi.

Mise en demeure

"Le Lac-Saint-Jean" n'a pas encore répondu

ALMA — L'hebdomadaire "Le Lac-Saint-Jean" n'a pas encore répondu intégralement à la mise en demeure qui lui est parvenue le 2 mars dernier de la firme Gagnon, Gaudreault et Gamache de Québec, relativement à des affirmations que le journal a faites concernant l'identité de Julien Gagnon et André Fontaine.

En effet, dans un communiqué émis hier matin, dans le but de rectifier des affirmations faites dans Le Journal de Québec, édition du 24 mars, le directeur du journal, M. René Maltais, tient à préciser quelques affirmations. Ainsi, M. Maltais indique que le journal ne fait face à aucune poursuite judiciaire dans cette affaire contrairement à ce qu'a laissé entendre Le Journal de Québec. "Le seul document légal parvenu à nos bureaux a été une demande de rectification provenant de l'étude légale Gagnon, Gaudreault & Gamache. Dans cette mise en demeure, on mentionne que Vital Munger, journaliste au journal "Le Lac-Saint-Jean" a prétendu fausement que le personnage principal du volume "Conspiration", M. André Fontaine, était la même personne qu'un nommé Julien Gagnon condamné à 15 ans de prison en 1965, à Houston au Texas.

Dans son édition du 15 mars, le journal "Le Lac-Saint-Jean" rectifiait cette information en précisant que Julien Gagnon avait été condamné par un jury de Laredo et non de Houston.

En fait, le journal n'a pas répondu intégralement à la mise en demeure qui demandait de rétracter l'affirmation selon laquelle Fontaine et Gagnon représentaient une seule et même personne. Interrogé à ce sujet, le directeur du journal, M. René Maltais, a dit préférer attendre des développements, c'est-à-dire une poursuite judiciaire précise. "Nous demeurons persuadés de la même identité de Julien Gagnon et d'André Fontaine. Si nous devons faire face à des poursuites judiciaires, nous nous défendrons", a commenté M. Maltais.

Rappel
Dernièrement, un journaliste-écrivain de Québec, Mme Morin publiait la biographie de M. André Fontaine, via les éditions Intrinsèque. Dans le livre intitulé "Conspiration", M. André Fontaine rapporte entre autres qu'il a été victime d'un complot organisé conjointement par la GRC, la Sûreté du Québec et la CIA.

Quelques semaines après le lancement du bouquin, le héros du livre, M. Fontaine, effectue une tournée dans la région. Un peu plus tard, il participe à l'enregistrement de l'émission "Parle parle, jase jase", du réseau TVA, diffusée ensuite par une locale.

Le 25 janvier, l'hebdomadaire "Le Lac-Saint-Jean" commente cette tournée et l'émission en mettant en doute la véracité du récit de M. André Fontaine.

Par suite de la parution de cet article, l'auteur du volume "Conspiration", Mme Morin, réagit vivement et enjoint le journal de se rétracter puisque les affirmations qui y sont faites semblent tendancieuses à l'auteur de l'ouvrage.

Le journal ne répond pas à cette demande. Au contraire, il revient à la charge et fait le rapprochement entre M. André Fontaine et le criminel

Julien Gagnon, ce que nient l'éditeur du bouquin, M. Ben Jauvin, l'auteur, Mme Morin et le principal intéressé, M. André Fontaine.

L'ex-journaliste du journal Le Devoir maintenant député de Verchères à l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Charbonneau, et également auteur du livre "La filière canadienne", a été amené à faire certaines mises au point concernant le litige.

Dans un communiqué émis lundi dernier, M. Charbonneau indique qu'il ne s'agit pas de la même personne et d'après les renseignements obtenus auprès de la GRC, le

Julien Gagnon reconnu pour son passé criminel est né le 19 août 1930, alors que selon Mme Morin, auteur du volume "Conspiration", M. André Fontaine a vu le jour le 6 mars 1926.

Bref, une série de détails entourent l'affaire et le Conseil de presse du Québec a été saisi du dossier puisque M. Ben Jauvin a porté plainte contre le journaliste Vital Munger et le journal "Le Lac-Saint-Jean".

Chose certaine, avant qu'une décision ne soit annoncée concernant la possibilité de poursuites, on aura certainement réussi à mousser la vente du volume.

Coût des infrastructures

Le rapport sera porté en haut-lieu

CHICOUTIMI — L'Association des constructeurs d'habitations du Saguenay-Lac-Saint-Jean a l'intention de porter en haut-lieu, jusqu'au niveau du ministère des Affaires municipales, les conclusions du Rapport Gauthier qui démontrent, hors de tout doute, les inexactitudes du rapport de la firme Lemieux, Laberge et Associés, auquel s'est référé la municipalité de Chicoutimi pour la taxation du coût des infrastructures pour le développement domiciliaire.

C'est ce qu'a déclaré le président de l'Association des constructeurs d'habitations du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. P.-H. Tremblay, sur les intentions des constructeurs en regard de ce rapport.

Dans l'immédiat, les représentants des constructeurs doivent rencontrer les autorités de la municipalité de Chicoutimi et ce n'est qu'après que l'exécutif de l'association prendra une position définitive.

Commentant le rapport Gauthier,

M. P.-H. Tremblay a insisté sur le fait que le rapport de cette firme de

comptables met véritablement en lumière les inexactitudes du rapport

Laberge et qu'ainsi, il est intolérable qu'une municipalité fasse supporter

a une minorité de contribuables le coût excessif pour l'installation des infrastructures nécessaires au développement domiciliaire.

Par ailleurs, le président de l'Association des constructeurs d'habitations du Saguenay-Lac-Saint-Jean prévoit donner une conférence d'information en présence du comptable Roland Gauthier, lequel devrait fournir toutes les explications pertinentes.

En fait, l'association fera connaître l'action qu'elle entend prendre en regard de cette affaire.

Une perte de vie

Nombreux accidents dus au mauvais état des routes

CHICOUTIMI — "Les accidents, on ne les compte plus". C'est de cette façon que l'agent René Tremblay de la Sûreté municipale de Jonquière a résumé la situation qui prévalait hier sur les routes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En fin d'après-midi, on comptait une quarantaine d'accidents mineurs dans la région, en plus d'un carambolage impliquant 12 automobiles sur la route 169 entre Alma et Saint-Bruno. On note également

un accident mortel, alors que Mlle Béatrice Marchand, de Saint-Prime, a perdu la vie après avoir été heurtée par un camion-remorque au pied de la côte du Cran. Agée de 65 ans, Mlle Marchand avait été impliquée dans un accident mineur quelques minutes plus tôt. En sortant de son véhicule, elle a été happée mortellement.

Ce nombre impressionnant d'accidents, enregistrés au cours de la journée, est la conséquence

directe de la tempête qui a dominé surtout en avant-midi. La violence des vents a atteint 75 kilomètres à l'heure à certains moments, alors qu'on n'a connu qu'une légère précipitation de deux centimètres de neige.

En fin d'après-midi, les routes étaient partiellement dégagées à l'étendue du Québec, la chaussée glissante et la visibilité partielle en certains endroits. Les vents demeureront modérés et on s'attend à une vague de froid, demain.

Refonte de la carte électorale

Desbiens sollicite l'implication du CRD

CHICOUTIMI — Le député de Dubuc à l'Assemblée nationale, M. Hubert Desbiens, demande à un organisme apolitique de s'impliquer davantage dans le projet de refonte de la carte électorale en formant un comité représentatif permettant d'établir un consensus de la région sur la question afin d'être en mesure de défendre une position commune devant la Commission de la réforme électorale et parlementaire. Le député Desbiens pense au Conseil régional de développement.

Tout simplement, M. Desbiens veut susciter la réflexion chez les contribuables qui se plaignent de la refonte de certains comtés électoraux.

Dans un communiqué, le député de Dubuc précise que la refonte préconisée par le rapport Drouin a créé des remous au sein de la population au moins dans le comté de Dubuc donc l'étendue n'est plus à revendre.

Afin d'amorcer plus clairement la discussion, M. Desbiens joint à son commu-

niqué un document de travail élaboré par lui-même et des partisans du comté de Dubuc.

Essentiellement, le groupe de travail présidé par le député Desbiens voudrait voir surgir sept comtés sur le territoire de la région.

Cette répartition aurait pour effet de créer une stabilité dans le secteur en permettant aux populations touchées d'atteindre une certaine homogénéité de pensée et d'action.

En somme, ce qui a forcé le comité à proposer un tel découpage, c'est le bon sens et le contexte du comté.

N'oubliez pas!
Obligations - Solidarité
OXFAM

Les comtés suggérés sont Roberval avec 26,453 électeurs, Dolbeau avec 24,030 électeurs, Lac-Saint-Jean qui compterait 28,711 personnes, Jonquière

avec 32,900 électeurs. Chicoutimi aurait 26,271 votants, Saguenay aurait 24,306 électeurs et Dubuc qui regrouperait 26,961 personnes.

ASSURANCE-AUTOMOBILE

Pour accommoder la population... nos bureaux seront ouverts:

Lundi soir — de 7h00 p.m. à 8h30 p.m.
Samedi matin de 9h00 a.m. à 12h00 a.m.

... et aux heures habituelles soit de 8h30 a.m. à 12h00 a.m. et 1h30 p.m. à 5h00 p.m.

Tél.: 549-9925

Lapote, Gagnon & Associés Inc.

31, ouest, rue Racine,
Chicoutimi, P.Q.



R. Guy Dion O.D. optométriste

EXAMEN DE LA VUE — VERRES DE CONTACT
302, ST-VALLIER, CHICOUTIMI, G7H 4J1
TEL.: 549-7461

Ford a les meilleures idées



Robert Blackburn
représentant
des ventes

Venez admirer notre
gamme complète
des modèles Ford
1978
dans notre salle
de montre climatisée

FIESTA	LTD
PINTO	THUNDERBIRD
FAIRMONT	CAMIONS LEGERS
MUSTANG	ECONOLINE
GRANADA	BRONCO
LTD II	COURRIER

LEGARE Auto
930, boul. Talbot,
Chicoutimi
Tél.: 545-4500.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le député Langlois tire sa révérence

Symboliquement, celui qui se considère le grand incompris de la presse régionale, "surtout écrite", a choisi un Vendredi Saint, jour de la crucifixion du Seigneur, pour annoncer sa retraite de la vie politique.

A sa conférence de presse donnée, hier matin, dans le sous-sol de son domicile, le député Paul Langlois, de Chicoutimi, n'a cependant pas manifesté d'agressivité, mais simplement de l'amertume et une profonde émotion.

Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il abandonne ainsi son prestige de député fédéral que les citoyens lui avaient renouvelé, sans trop d'hésitation, depuis déjà 15 ans.

Mais la soupe devient chaude, avec le débat constitutionnel déclenché par l'avènement d'un parti indépendantiste au pouvoir à Québec, et avec les sentiments qui agitent présentement le Canada anglais.

Même si les libéraux de Pierre Elliott Trudeau méritent toujours, selon les derniers sondages, la préférence des électeurs, à cause notamment de la forte personnalité du premier ministre qui écrase littéralement celle du timide Joe Clark, le vent pourrait rapidement tourner.

On le sait, l'électorat canadien forme trois blocs bien distincts; l'Ouest, toujours farouchement antilibéral francophone, l'Ontario et les Maritimes, imprévisibles, et le Québec, territoire depuis longtemps acquis aux libéraux.

La lutte s'annonce difficile, comme au dernier scrutin, en Ontario.

Surtout par la volonté fermement exprimée de certains milieux d'affaires influents de congédier Trudeau dont ils n'approuvent pas les politiques économiques et qui paraît, à leurs yeux, avoir failli dans sa mission de ramener sa province, le Québec, au bercail du fédéralisme.

Les stratèges du parti ministériel n'ont donc pas l'intention de perdre un seul de leurs fortins. Comme celui de Chicoutimi leur paraît menacé, pour différentes raisons, ils prendront toutes les précautions pour prévenir les percées dangereuses de l'ennemi. L'annonce faite par le député Langlois ne vient donc que confirmer la rumeur que le chroniqueur Pierre O'Neil, du "Devoir", avait laissé planer, voilà quelques semaines.

Pourtant, Paul Langlois a toujours remporté la victoire avec une majorité confortable, et contre des adversaires redoutables, notamment l'avocat Jean-Marc Lavoie.

Cette année, toutefois, la situation du parti paraît plus précaire parce que toutes les circonstances se sont liguées contre Paul Langlois. L'échec de certains projets et le gel d'autres dossiers importants ont fait monter le mécontentement autour du député qui a même dû se défendre des accusations d'inertie, en présence du ministre fédé-

ral de l'Agriculture Eugene Wheelan, et du député-ministre de Chicoutimi, Bédard, lors de l'inauguration du pavillon de la Société d'agriculture, au début du mois.

Tout d'abord, le projet mirobolant d'un parc national que le ministre Jean Chrétien lançait, à son invitation, quelques jours avant le dernier scrutin, ne peut certainement plus servir d'élément positif dans une future campagne.

Dans l'affaire du Centre des données, les citoyens de Chicoutimi, tout en se réjouissant de cette future acquisition génératrice de plus de 1,000 emplois, reprochent à leur député d'avoir été le jouet de son collègue Gilles Marceau, de Jonquière.

Ceux qui ont appuyé Paul Langlois ne s'expliquent pas davantage le refus obstiné d'Ottawa d'installer des systèmes de vols sur instruments, à l'aéroport de Saint-Honoré pour permettre notamment à l'école de pilotage du CEGEP de Chicoutimi de donner tous ses cours dans la région. Présentement, il faut déplacer les finissants et leurs enseignants durant quatre mois, à Québec, pour compléter la formation des pilotes.

Les accrochages autour du programme de réaménagement des installations portuaires de Chicoutimi et la mise au rancart des projets touchant la relocalisation du Régiment du Saguenay et des services fédéraux dans un

seul édifice figurent parmi les autres attentes insatisfaites.

Le député Paul Langlois est loin d'être le principal responsable de ces difficultés. Son prédécesseur, feu Vincent Brassard, connu des déboires analogues avant de subir la défaite, en 1962.

Dans ses "insolences d'un ex-député", il écrivait notamment: "... Le député est un simple commissionnaire qui doit quémander des faveurs aux fonctionnaires. Pour réussir, il lui faut parfois utiliser tous les trucs d'un bon vendeur... La correspondance du député, c'est une suite ininterrompue de demandes d'emploi, de pensions de mères nécessiteuses, etc..."

Vincent Brassard n'a siégé que quatre ans à Ottawa. Après 15 ans, Paul Langlois demeure le sympathique personnage de la criée, au Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

Sur le plan politique, on ne lui connaît pas d'ennemis irréductibles, mais simplement une armée de votants désireux d'être représentés par un personnage moins tranquille et conciliant dans la jungle ottaquaise.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Pâques!

Jésus, Tu n'as pas eu peur de donner pour nous. Ta vie, Ton sang, Ton corps.

Dieu merci qu'il y ait eu Pâques après le Vendredi Saint. Cette journée, c'est la plus belle de l'année, grâce à Ta résurrection. Maintenant, Tu vas toujours rester avec nous et de ta mortalité, il n'en sera plus question.

Cette belle pensée dépasse tout et fait du bien surtout.

Tu es notre Dieu ressuscité, notre Dieu vivant.

Alléluia, cloche sonnez, Alléluia!

Les lys blancs sont des fleurs de Pâques, qui nous font penser au printemps, ou tout renaît, ressuscite et devient vivant.

Vive Jésus ressuscité, vive le printemps, vive la vie.

Merci pour ce beau cadeau de Pâques et aussi pour cette lumière que Tu nous as apporté aujourd'hui, Seigneur. Fait que toujours elle demeure et éclaire les routes tortueuses de la vie, pour pas que l'on gambarde et trebuché, mais pour que l'on puisse trouver sans ambigü-

che, cette route étroite qui conduit à Toi. Comme Tu nous a dit souvent: demandez et vous recevrez, alors moi, à l'occasion de Pâques, Jésus, j'ose Te demander une grande faveur.

Jette encore une fois un regard de compassion sur le chômage. Tu vois tout ce monde qui aurait tant de cœur à l'ouvrage et qui est pris dans cet engrenage. Intercede Dieu pour eux.

Demande Lui surtout de leur aider à trouver au plus vite, les grands moyens qu'ils cherchent et qui sont si nécessaires, car ils en ont

tellement besoin pour enlever ce triste chômage. Oui pour qu'enfin, ils puissent en sortir de cette dure impasse. Puis aujourd'hui, comme hier, on peut dire en tout et partout et à tout point de vue, que c'est un des problèmes qui presse le plus.

En attendant, espérons qu'un jour le mot chômage sera un mot du passé.

Marie Danis, 215, rue Faraday, Arvida, Jonquière.

Le 24 mars.

Le questionnaire du Livre vert est ambigu?

Le Livre vert n'apporte pas que des propositions négatives. Il apporte aussi des choses positives, à condition de trouver des formules idéales pour appliquer certaines parties de son contenu.

A mon avis, ce qu'il a de plus positif, c'est qu'il nous donne l'occasion de nous questionner sur notre système d'éducation, également sur la valeur de notre engagement de parents, d'éducateur enseignant, ou de commissaire, à la cause de l'éducation.

Il va permettre également à tous les parents et aux commissions scolaires, d'exprimer très clairement et de façon définitive, leur volonté ferme d'avoir et de garder leurs écoles confessionnelles dans le projet éducatif québécois.

En ce qui concerne le questionnaire sur le Livre vert, il est d'une extrême ambiguïté, n'est pas complet et les questions semblent viser une certaine orientation dans les réponses.

Il est donc très important si nous répondons à ce questionnaire, de le faire avec beaucoup de prudence et d'accompagner les réponses de beaucoup de commentaires appropriés.

Il serait même essentiel que dans un mémoire, on dise qu'elles sont nos volontés en éducation et que ce mémoire provienne de toutes nos associations ou organismes du Québec.

Une démonstration



provinciale de la volonté de la population est à s'organiser, à la suggestion et appuyer par Monseigneur Grégoire, archevêque de Montréal.

Dans le diocèse de Chicoutimi, l'Association des parents catholiques du Québec et le Comité d'action pour la Promotion de la Jeunesse ont pris la responsabilité de promouvoir et d'organiser cette manifestation, avec la collaboration des autorités religieuses et des commissions scolaires.

Le 23 avril, nous irons à Montréal dire ensemble à Monsieur le ministre de l'Éducation, notre

conception d'une école confessionnelle compétente, et vraiment conçue pour nos enfants à tous les paliers de l'éducation.

Nous irons également dire au gouvernement en place que nous voulons garder nos commissions scolaires et avec davantage de pouvoirs.

Je souhaite que toutes nos associations ou organismes embarquent dans le projet et se joignent au Comité d'action pour la Promotion de la Jeunesse, afin que comme d'habitude, la région Saguenay-Lac-Saint-Jean soit la plus

représentative, surtout que l'enjeu est très important.

Je voudrais aussi dire aux parents que les commissions scolaires sont vraiment le seul moyen pour eux de demeurer les maîtres de l'éducation de leurs enfants.

La question du Livre vert réglée, nous étudierons ensemble différentes formules d'information et de participation.

François-Régis Thériault, 804, rue d'Argenson, Chicoutimi.

Le 24 mars.



La dictature qui vous menace provient d'Ottawa

Mme Fernande Richard, 92, St-Dominique, Jonquière.

C'est avec une certaine déception que j'ai pris connaissance de votre lettre du 20 mars 1978, alors que j'y ai relevé quelques affirmations pour le moins exagérées et subjectives.

Ainsi, votre façon de considérer les syndicats est quelque peu curieuse alors que vous les décrivez d'une façon totalement négative. Pourtant, le but des syndicats est-il vraiment d'instaurer un régime marxiste-léniniste? Cela n'est que très peu probable, car les syndicats ne comptent tout de même qu'une faible partie de la population du Québec dans leurs rangs et, ce qui est la raison majeure, le syndicalisme pratiqué au Québec n'est certainement pas un syndicalisme idéologique (style européen) prônant la lutte des classes pour amener la révolution prolétarienne. On s'occupe beaucoup plus de revendications matérielles, ce qui est facilement vérifiable lorsqu'on prend connaissance des demandes syndicales.

D'autre part, vous semblez voir Marx et le communisme un peu partout. Certes, les doctrines des grands penseurs, dont Marx fait partie, sont étudiées au niveau collégial, mais n'oubliez pas que

d'autres penseurs de philosophie différente sont aussi étudiés et qu'un étudiant intelligent est certes capable de faire la part des choses.

Je serais aussi bien curieux de connaître les éléments qui vous font croire à une prochaine guerre civile et ce, même si nous avons la "chance" de vivre une économie largement dominée, dont les intérêts ne sont que très peu souvent en accord avec le développement des Québécois.

De plus, votre haut niveau de vie est-il vraiment un avantage? Une pénurie de matières premières et la

pollution à l'échelle mondiale sont des dangers beaucoup plus probables que les épouvantails que vous agitez.

Cependant, je vous donne raison sur un point, du moins en partie. Il est vrai qu'une certaine forme de dictature guette le Québec, mais elle se trouve beaucoup plus du niveau fédéral qui, par l'entremise de la GRC, acquiert de plus en plus d'emprise sur les droits des citoyens (notamment l'ouverture du courrier qui sera bientôt en fait légal) ce qui va certes à l'encontre des principes du pays le "plus libre du

monde" n'est-ce pas?

Finalement, vous tombez dans l'absurdité la plus totale lorsque vous annoncez l'arrivée des bombardiers soviétiques. S'il vous plaît, vérifiez vos informations il est inconcevable et aberrant d'affirmer de telles choses. Mais si cela peut vous rassurer, pensez au fait que nous faisons toujours partie de Norad et de l'Otan.

Michel Girard, 605, Harvey ouest, Alma.

Le 23 mars.

Le Renouveau charismatique se justifie

Le père Ovila Melançon, de la congrégation de Sainte-Croix, vient de publier son 32ème volume, qui s'intitule: "Justification du Renouveau charismatique".

Des reproches immérités sont adressés au Renouveau charismatique, et le présent ouvrage réfute ces reproches, en recourant à l'Écriture Sainte et à la théologie. Par contre, il existe quelques lacunes qui font déprécier ce renouveau spirituel, et leur disparition favoriserait l'adhésion à ce mouvement chez un grand nombre de personnes.

Ce volume sera donc très utile à ceux qui sont favorables au Renouveau charismatique; il affirmera davantage leurs convictions et il les aidera à corriger ce qui devrait l'être. Par ailleurs, il permettra aux adversaires de ce Renouveau et aux sceptiques de connaître les précieux avantages spirituels qui s'y trouvent.

Il semble que le Renouveau charismatique ait atteint une maturité suffisante pour qu'on puisse suggérer, dans la franchise et la charité, les remèdes théoriques et pratiques qui

semblent nécessaires. **Ovila Melançon, C.S.C. Foyer de Marie, Ste-Scholastique, Qué. Tél.: 1-514-258-2342.**

Le 24 mars 1978.

Un autre satellite russe pourrait s'écraser

MONTREAL (PC) — Dans une interview téléphonique de Montréal, vendredi, le professeur ouest-allemand Heinrich Kaminsky a révélé que le Canada était au nombre des pays où pouvait s'écraser un second satellite soviétique, vers le 20 avril prochain.

Le Cosmos-849, a précisé le directeur de l'observatoire spatial de Bochum (RFA), se rapproche plus vite que prévu de son point de chute et il retombera dans l'atmosphère terrestre entre 70 degrés de latitude nord et 70 degrés de latitude sud.

Au reporter de Nouvelles-Télé-Radio, le professeur Kaminsky a expliqué que l'engin, lancé le 18 août 1976, mesurait 10 mètres de long et deux mètres de large, pesant environ deux tonnes.

Radioactif?

Il n'a pas été établi s'il contenait des sources radioactives comme celui qui s'est échoué dans les Territoires du Nord-Ouest le 24 janvier dernier.

Chose certaine, selon le professeur, c'est que Cosmos-849 suit une trajectoire voisine de celle de Cosmos-954, qui a quitté son orbite pour tomber au Canada.

Le professeur Kaminsky s'est d'ailleurs étonné

qu'on n'ait pas dévoilé les résultats de l'enquête sur les débris de Cosmos-954.

L'Union soviétique et les Etats-Unis, selon lui, se livrent une guerre de satellites et les deux puissances se sont entendues pour faire le silence sur les développements de l'affrontement technologique.

Il a signalé qu'il s'était adressé à l'agence spatiale de Moscou pour obtenir des détails sur Cosmos-

849, mais qu'on s'était montré d'une extrême discrétion.

\$4 millions

Le ministre canadien de la Défense, M. Barney Danson, a déjà déclaré que les recherches, dans le cas de Cosmos-954, avaient coûté \$4 millions.

Le Canada doit entreprendre des pourparlers avec l'Union soviétique à ce sujet, pour essayer de se faire rembourser.

On a trouvé plusieurs fragments, dans la région

du Grand-Lac-des-Eclaves, mais non le réacteur nucléaire, qui se serait consumé dans l'atmosphère.

Aux Etats-Unis

Selon le département américain de la Défense, d'un autre côté, Cosmos-849 ne serait pas équipé

d'un réacteur nucléaire et, en raison de sa petite taille, il brûlerait très probablement en prenant contact avec l'atmosphère terrestre.

Un porte-parole du Pentagone, M. Michael Burch, a estimé que le satellite soviétique devrait sans doute quitter son orbite aux alentours du 6 mai.

Selon Norbert Rodrigue

Trudeau a caché la vérité devant l'Economic Club

MONTREAL — Le président de la Confédération des syndicats nationaux, Norbert Rodrigue, estime que le premier ministre du Canada a caché la vérité sur plusieurs points lors de son récent discours à l'Economic Club de New York.

Le président de la CSN a reproché à monsieur Trudeau de ne pas avoir parlé

du million de chômeurs et plus que possède le Canada, ni du taux d'inflation, qu'il considère exorbitant.

Monsieur Rodrigue a ajouté que, sur le plan politique, le premier ministre canadien aurait du avouer avec franchise que le gouvernement du Québec proposait une nouvelle association politique et économique entre les deux na-

tions.

Selon le président de la CSN, monsieur Rodrigue a également caché la vérité en faisant ses prédictions sur l'issue du référendum au Québec. La population québécoise est beaucoup plus consciente sur ses besoins de souveraineté nationale que monsieur Trudeau ne le croit a conclu monsieur Rodrigue.

NOMINATION



M. Bertrand Garneau, président de Location d'Autos Roberval Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de Mlle Louise Dufour comme gérante des opérations de location d'autos et camions Budget pour le secteur Saguenay.

Mlle Dufour est avantageusement connue dans le domaine de location et ses nombreux clients peuvent la rejoindre à l'aéroport de Bagotville ou en signalant: 545-1333 ou 677-2394.



SESSION D'ÉTÉ 1978 DEMANDE D'ADMISSION

Toute personne qui désire suivre des cours à la session d'été 1978 doit être admise à l'Université. Celui qui n'a pas encore adressé sa demande doit remplir le formulaire approprié et le retourner avant le 1er avril.

Pour plus de renseignements, on s'adresse au: Bureau du registraire, Université du Québec à Chicoutimi, 930 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi (Québec). G7H 2B1. Téléphone: 545-5613.



Université du Québec à Chicoutimi

AVOCATS

AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE AVOCATS ET PROCUREURS

Gérald Aubin LL. L. CR. André Fillion LL. L.
Enc Brissson LL. L. Alain Côté LL. L.
Louis-Charles Fournier LL. L. Daniel Côté LL. L.

110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

LAVOIE & MENARD

AVOCATS

Jean-Marc Lavoie — André Ménard
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, ROY, GIRARD & GAUTHIER

AVOCATS

Roger Page, B.A., LL.L.
Claude Roy, B.A., LL.L.
Carol Girard, D.E.C., LL.L.
Françoise Gauthier, D.E.C., LL.L.

123, RACINE EST, SUITE 110
CHICOUTIMI — 543-0725

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN & WELLS

AVOCATS

Roland Fradette C.R. Pierre Bergeron C.R.
Michael-H. Cain C.R. Gilles Prevost LL. L.
François-G. Lamarre LL. L. Paul Casgrain LL. L.
Guy Wells LL. L. Martin Côté LL. L.
Claude Gauthier LL. L. Carl Lachance LL. L.
Pierre Simard LL. L. François G Tremblay B.C.L.

EDIFICE MURDOCK
110 EST, RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6296

DUFOUR & COTE

AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour LL. L.
Me Gabriel-M. Côté LL. L.

23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150



La Banque de Montréal
vous traite
aux petits soins!

L'assurance-invalidité sur les prêts personnels de la Banque de Montréal...

un bon moyen d'avoir l'esprit tranquille
à peu de frais!

C'est quoi?

C'est une nouvelle option, offerte par le biais
d'une compagnie d'assurance agréée,
qui effectue vos remboursements dans le cas
d'invalidité à la suite d'un accident ou
d'une maladie.

C'est simple comme tout d'emprunter chez nous!

Si vous désirez emprunter dans les meilleures
conditions possibles... passez à la Banque
de Montréal. Nos directeurs de succursales
sont là pour faciliter vos emprunts.

Pour en savoir davantage, n'hésitez pas!
Le personnel de nos succursales
vous traitera aux petits soins!



Banque de Montréal

ca COMPTABLES AGREES

Région Saguenay, Lac-St-Jean

Couture, Boillat & Ass.

Yvon Couture, c.a Pierre Boillat, c.a

1461, boul Walberg
Dolbeau
276-1152

Claude Gagnon

250, Racine est,
Chicoutimi
Tél.: 543-5161

Gagnon, Bergeron, Tremblay, Pelletier & Associés C.A.

Léon-Georges Gagnon, C.A. 72 ouest, Jacques-Cartier, Chicoutimi
Paul-André Bergeron, C.A. Tél.: (418) 549-4142
Paul-Gaston Tremblay, C.A.
Bernard Pelletier, C.A.
Roland Gauthier, C.A.

Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin, Dallaire, Turcotte & Associés, c.a

Bureau principal: 110 est, rue Racine, Chicoutimi, Téléphone: (418) 549-6650
CHICOUTIMI - LA BAIE - LA MALBAIE - ST-FELICIEEN - ROBERVAL

Antoine Gauthier, C.A. Charles Tremblay, C.A. Rosaire Boivin, C.A.
Pierre Legault, C.A. Egidio Dallaire, C.A. Gilles Turcotte, C.A.
Philippe Routhier, C.A. André Gauthier, C.A. Julien Lemieux, C.A., M.B.A.
Roger Lauriault, C.A. Yvon Carrière, C.A. Denis Boivin, C.A.
Camil Bergeron, C.A. Roger Boivin, C.A. Luc Simard, C.A.
Normand Gosselin, C.A. Danielle Tremblay, C.A. Alain Fortin, C.A.

Hamel, Leclerc & Ass.

Jules Hamel, c.a Gilles Lapensee, c.a
Normand Leclerc, c.a Laval Boulianne, c.a

535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tel.: (418) 668-8325

La Roche, Gobeil, Potvin, Boivin & Associés

Raymond-J La Roche, c.a Arthur Gobeil, c.a
Pierre-Albert Potvin, c.a Ronald Boivin, c.a

413 rue Racine, 371 rue Bagot,
Chicoutimi, Ville de la Baie
(418) 549-4318 (418) 544-6847

Lemieux, Harvey, Lemieux, Côté & Ass.

Remi Lemieux, c.a Serge Lemieux, c.a
Rosaire Harvey, c.a Michel Côté, c.a

580 Sacre-Coeur, Alma - 662-6516
5 St-Antoine, Metabetchouan - 349-3454

Paul Martel & Cie Associés

comptables agréés
385, rue Collard ouest
Alma — Tél.: 668-8351
Paul Martel, C.A.

Rancourt, Perron & Ass.

André Rancourt, c.a Rodrigue Perron, c.a

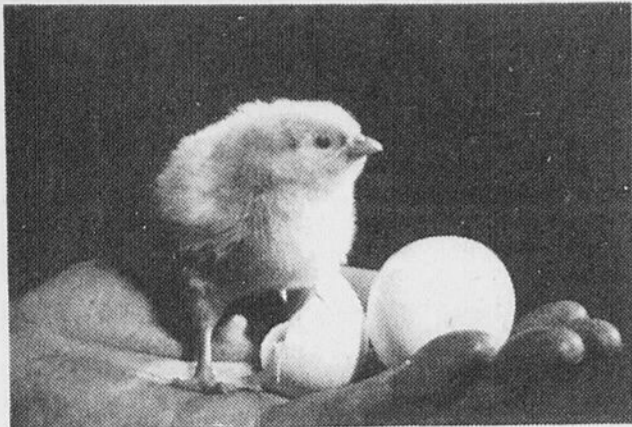
1230 boul Walberg, suite 14
Dolbeau
276-2253

Jacques Perron

COMPTABLE AGREE

245, 7ième Avenue, Dolbeau
Tél.: 276-0572

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

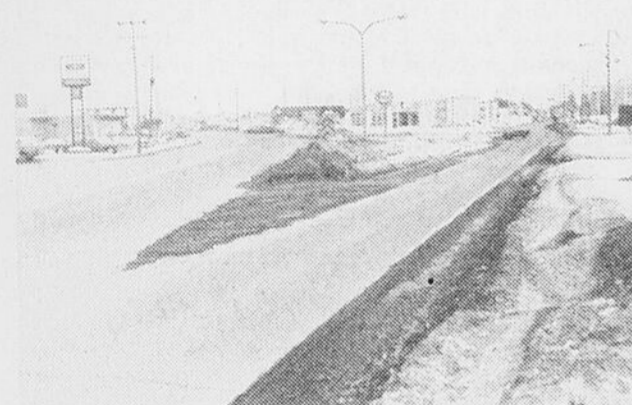


POUSSINS DE PAQUES

Plusieurs parents aiment bien acheter à leurs enfants un ou deux petits poussins, à l'occasion de Pâques. Ils volent d'ailleurs souvent la vedette aux gros lapins en chocolat. Mais, n'oublions pas qu'il faut bien en prendre soin.

PETIT MINOU ENRAGE

Cinq personnes ont été cruellement mordues aux mains et aux jambes par un chat domestique devenu enragé à Cheminon, en Haute-Marne française. L'animal s'est tout à coup attaqué à ses maîtres, des retraités, avant de s'en prendre à des voisins. Le "petit minou" a été abattu et l'analyse de sa dépouille a révélé qu'il était atteint de la rage. Les cinq personnes mordues doivent suivre un traitement anti-rabique.



ROBERVAL ET SON COMMERCE

L'entrée sud de la ville de Roberval sera dotée d'un immense panneau-réclame qui mettra en évidence les nombreux services offerts par le centre-ville et le boulevard Saint-Joseph. On considère que 90 pour cent des touristes "passent par là", du moins, selon les affirmations du commissaire industriel, M. Claude Godin. On fera de même à la sortie nord de la ville et aux abords de la municipalité, comme à Val-Jalbert et sur la Côte du Cran. Il en coûtera \$20,000 à la municipalité de Roberval pour réaliser ce projet.

UN HOMME HEUREUX

Le président de la Corporation du Mont-Plaisant de Roberval, M. Jos Ancil, est heureux et on le comprend: c'est



l'une des premières fois, sinon la première, que le bilan des activités de ce centre de villégiature ne se solde pas par un déficit astronomique depuis l'ouverture, soit une douzaine d'années. Le maigre déficit de \$507 ne se compare pas aux \$12,000, \$15,000 et même \$21,000 des années antérieures. La corporation a réussi ce tour de force en louant à une entreprise privée le terrain de camping, le restaurant et le miniputt.

AUJOURD'HUI

1976 — Au conseil de sécurité, les Etats-Unis opposent leur veto à une résolution qui réprovoie la politique israélienne à Jérusalem et en Cisjordanie occupée.

1976 — Le roi Fayçal d'Arabie saoudite est assassiné à Riad par un de ses neveux qui, dit-on, ne jouit pas de toutes ses facultés. Son frère, le prince héritier Khaled, lui succède sur le trône.

1971 — Les "Six" décident d'un relèvement des prix agricoles dans les pays du Marché commun.

1969 — Après onze années de fonction, le président pakistanais Ayoub Khan remet le pouvoir aux militaires.

1962 — Paris rappelle son ambassadeur à Moscou, afin de protester contre la reconnaissance du gouvernement rebelle algérien par l'Union soviétique.

1957 — La France, l'Allemagne occidentale, l'Italie, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg signent les traités de Rome, instituant le Marché commun et l'Euratom.

1947 — Explosion dans une mine de charbon à Centralia Illinois; 111 morts.

1941 — La Yougoslavie adhère à l'exé Berlin-Rome-Tokyo.

1883 — Une révolution éclate à Haïti.

1821 — Les patriotes grecs se soulèvent contre le joug ottoman — le soulèvement dura 12 ans et aboutira à l'indépendance de la Grèce.

1815 — L'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie forment une nouvelle alliance contre Napoléon, en vue de maintenir l'ordre établi en Europe.

1507 — Les roi de France Louis XII attaque Ge-

ECONOMIE D'ENERGIE

Le 3 avril, le Centre communautaire d'économie d'énergie de Chicoutimi sera ouvert pour aider les gens de la région à développer des activités d'économies d'énergie, en coopération avec les groupes communautaires déjà existants dans votre localité. Le centre offre gratuitement les ressources et les informations sur tous les aspects de la conservation d'énergie (mesures d'isolation thermique d'une maison, conseils sur l'achat, la conduite et l'entretien d'une voiture, etc...). On invite les clubs sociaux, les groupes communautaires, les industries locales, les organismes et institutions d'enseignement, à soumettre leurs demandes. Ce projet est parrainé par le Bureau de la conservation d'énergie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources Canada. Pour de plus amples renseignements, les gens intéressés doivent contacter par téléphone, M. Alain Tremblay, à: 545-2499, ou rendez-vous au 68 est, rue Racine, à Chicoutimi.



CE N'EST PAS TRUDEAU

Mais, il ressemble à un point tel à Pierre Elliott que Margaret s'est exclamée: "Il est tous mes rêves", lorsqu'elle a rencontré le comédien-chanteur Yves Montand, chez Régine à New York.



UNE INVENTION?

Le professeur Léonar, dont l'esprit inventif le pousse à se qualifier d'inventeur... à ses heures, vient de mettre au point un dispositif devant permettre à sa pelle chasse-neige de conserver toute la chaleur d'un travail laborieux. Avec l'importante couche de neige qui s'est abattue sur la région, cette semaine, notre savant professeur a pu faire ses essais. Toutefois, nous attendons les résultats... et il faut croire que nous les attendrons longtemps!

PAQUES SANS SEXE

Les théâtres et cinémas pourront fonctionner durant les fêtes de Pâques, en Espagne, mais à condition de ne pas programmer des films interdits aux moins de 18 ans ou de présenter des scènes de nus. Le ministre de l'Intérieur a précisé par décret que ce genre de spectacle ne conviendrait pas à l'esprit de Pâques. Cette décision signifie que les cinémas montrant "Emmanuelle" et le théâtre mettant en scène "Oh Calcutta" en Espagne devront faire relâche.

TUBERCULOSE

Statistiques Canada a annoncé qu'il y avait 3,143 nouveaux cas de tuberculose active ou réactionnelle en 1976, soit 3,551 de moins que l'année précédente. Le taux par 100,000 de population était de 13.7 en 1976, par comparaison avec 15.6 en 1975. Sur les 1,014 cas rapportés, près d'un tiers impliquent des immigrants.



LE MIC-MAC DE ROBERVAL

L'oeil indiscret de notre photographe a saisi quelques images de la troupe robervaloise, le Mic-Mac, en pleine répétition. Celle-ci prépare actuellement deux pièces québécoises de Jean Barbeau, qu'elle présentera au début d'avril. L'une des pièces est un monologue intitulé "Solange", tandis que l'autre est une parodie au titre révélateur "La Coupe Stainless".

Parmi les comédiens qui participeront à ce spectacle, il y a Armand Duperré, qui était présent lors de la naissance du Mic-Mac il y a douze ans, il y a aussi Réjean Gauthier, (au centre sur la photo), qui participe depuis plusieurs années.

L'ALCOOL ET LE SEXE

L'alcool diminue les capacités sexuelles des hommes, confirment deux psychologues de l'Université d'Hawaii par suite d'une série d'expériences dont les résultats sont publiés par le magazine américain "Human Behaviour". Les deux psychologues, MM. Gary Farkas et Ray Rosen, ont fait absorber à seize étudiants des alcools de forces variées, tandis qu'ils regardaient des films à caractère pornographique. Puis, ils ont vérifié les conséquences de la consommation de boissons alcooliques sur leurs battements de coeur et leurs érections.

Selon ces expériences, le degré d'excitation des organes sexuels s'accroît légèrement après un verre d'alcool, mais diminue avec les verres suivants, au fur et à mesure que l'alcool pénètre dans le sang. "L'excitation se fait plus difficilement et les battements du coeur s'accroissent", ajoutent-ils. Il semble que ceux qui ont besoin d'un aphrodisiaque doivent se tourner vers autre chose que l'alcool.

ABSENCE DE PAUL VI

Pour la première fois depuis 15 ans, Paul VI ne participe pas aux cérémonies de la Semaine sainte, en raison de la grippe qu'il retient à la chambre depuis plus de 10 jours. C'est le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, qui, à la place du pape, a célébré, en la basilique Saint-Jean de Latran, la liturgie du Jeudi saint. Il a expliqué aux quelque 5,000 fidèles qui assistaient à la messe que le souverain pontife était absent par juste prudence et sage obéissance.

PROGRAMME DE SANTE

Dans leur prochain rapport d'impôt, les personnes âgées de 65 ans et plus ne paieront qu'un maximum de \$235 pour les programmes de santé du Québec. Le ministre du Revenu, M. Jacques Parizeau, a déposé un projet de loi en ce sens, jeudi, à l'Assemblée nationale du Québec. Jusqu'à maintenant, cette contribution des personnes âgées pouvait aller jusqu'à \$375, et était calculée au taux de 1.5 p.c. du revenu net pour l'année en cours.



LA CORPORATION DES PSYCHOLOGUES

42 psychologues, membres de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec, section du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont le droit de pratiquer dans notre région. Le plus grand nombre, soit 17, sont à Chicoutimi; on en dénombre 15 à Jonquières, 6 à Roberval et 4 à Alma. Pour pratiquer sa profession, le candidat doit être détenteur d'une maîtrise en psychologie d'une université reconnue et être accepté par le comité d'admission de la Corporation. On voit ici M. Clermont Côté, du Collège d'Alma, administrateur de la Corporation, Mme Michèle Carrier-Villeneuve, de l'Institut Roland-Saucier de Chicoutimi, responsable du perfectionnement et de l'information, et M. Dieudonné Langlais, de la Commission scolaire régionale Lapointe, secrétaire du groupe.



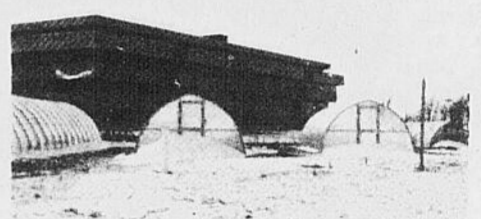
Conseil Régional de Développement Saguenay-Lac-St-Jean-Chicoutimau



Université du Québec à Chicoutimi

RAPPORT DU COLLOQUE

Économies et nouvelles sources d'énergie pour les cultures abritées



CHICOUTIMI - 6-7 OCT. 1977

LA CULTURE EN SERRES

Le CRD vient de publier un rapport sur le colloque sur les "économies et nouvelles sources d'énergie pour les cultures abritées", tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi, les 6 et 7 octobre 1977. Dans cette plaquette de 262 pages, on explique que cette rencontre quelque peu internationale a permis de constater, sinon de découvrir, que plusieurs chercheurs et institutions du Québec s'intéressent actuellement aux inter-relations liant l'énergie et les cultures abritées sous des angles très divers, mais forcément complémentaires.



UN BON SOMME

Tandis que maman parcourt les boutiques de l'immense centre commercial Place du Royaume, à Chicoutimi, ces deux jeunes enfants, confortablement installés dans un panier à provisions, ont succombé au sommeil.

(Photo Réal Tremblay)

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Club Kiwanis - Le souper hebdomadaire du club Kiwanis de Chicoutimi aura lieu lundi à 19h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Club Optimiste - Le souper hebdomadaire du club Optimiste de Chicoutimi, aura lieu lundi à 18h30 à l'Hôtel Chicoutimi.

Rosécruzien Amorc - Les officiers du chapitre Saguenay de l'ordre Rosécruzien Amorc invitent tous les membres à leur assemblée régulière à 20h00, demain soir, au local habituel. Pour cette circonstance, nous fêterons la fête de la nouvelle année rosécruziennne. Que tous se fassent un devoir d'y être présents.

Club Photo de Chicoutimi - Réunion hebdomadaire du Club Photo de Chicoutimi mercredi à 19h30, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, rue Bégin, Chicoutimi. Invité spécial: Gilles Potvin.

Parents d'handicapés physiques et mentaux - Pour les parents d'enfants

handicapés physiques et mentaux, réunion d'information et d'échange lundi soir à 20h00, au local de l'Association pour la promotion des droits de l'enfant, au 205, boul. Melon, Arvida. Bienvenue à tous.

LA BAIE

Sobriété du Canada régional - Vous invite à son déjeuner-causerie, dimanche le 2 avril 1978, à 21h30, sous la présidence d'honneur de M. Marcel Desgagné, conférencier invité. M. André Bergeron, président de la Commission scolaire du secteur de la Baie des Ha! Ha! Sujet: intégration scolaire, endroit: hôtel Mont-Mars, Ville de La Baie. A cette occasion, il y aura messe et initiation.

JONQUIERE

Moose - Demain soir à la loge des Mooses d'Arvida, il y aura une belle soirée et la nomination de la grande dame Moose de l'année.

"Voilà que je suis avec vous toujours jusqu'à la fin des temps"

— Jésus

NDLR — Ceci est le dernier d'une série d'articles écrite à l'occasion de Pâques sous forme d'un drame en trois actes. Les dialogues ont été tirés directement ou indirectement des Écritures et les événements réels ont été comprimés de façon à répondre au format utilisé.

par George V. Cornell
de La Presse Associée

Acte III, scène 1: A l'aube du premier jour de la semaine, dans un sentier bordé d'arbres, à la périphérie de Jérusalem. Des femmes voilées, vêtues de couleurs sombres, marchent précipitamment le long du sentier, transportant des épices et des onguents.

Salomé: "Bien que nous n'ayons pas pu pleurer sa perte le jour où il a été crucifié, nous pouvons au moins le faire sur son tombeau."

Marie-Madeleine: "Mais qui enlèvera pour nous la pierre qui bloque l'entrée du sépulcre, afin que nous puissions y entrer et nous asseoir près de Lui pour accomplir ce qui doit être accompli?"

La mère de Jacques: "La pierre est grosse, et nous craignons que quelqu'un nous voie."

Joanna: "Si nous ne pouvons pas le faire, nous pouvons tout de même déposer ces choses que nous avons apportées en souvenir de Lui, et nous pleurerons et nous nous lamenterons."

Tout à coup, deux soldats romains, essouffés, sortent du bois et se dirigent en courant vers la ville. Les femmes les regardent avec étonnement disparaître à l'extrémité du sentier. Les femmes avancent en silence. Soudain, elles s'immobilisent devant le sépulcre ouvert: l'énorme pierre qui servait de porte au tombeau a été roulée de côté.

Elles étouffent un cri de stupeur. Un étranger, vêtu de blanc, est assis devant l'entrée du sépulcre. Il sourit: "N'ayez pas peur. Pourquoi cherchez-vous les vivants parmi les morts? Vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié. Il n'est pas ici, car il est ressuscité. Venez, voyez l'endroit où on l'avait mis."

Les femmes, tremblantes de peur, avancent de quelques pas et regardent à l'intérieur du sépulcre vide.

L'étranger: "Allez vite le dire à ses disciples." Elles font volte-face et partent en courant vers la ville.

Scène 2: Un peu plus tard, dans une chambre à l'étage supérieur de la maison d'une riche veuve de Jérusalem qui a offert un refuge aux 11 apôtres qui se cachent. Ils sont allongés dans la pièce fermée à clef, et parlent à voix basse.

Des pas précipités se font entendre dans l'escalier de pierre qui mène à la maison, et les hommes n'osent plus bouger. Retenant leur souffle, ils écoutent. On frappe à la porte, au même moment, et ils poussent un soupir de soulagement en reconnaissant la voix des femmes.

Pierre ouvre la porte, et les femmes font irruption dans la chambre.

Marie-Madeleine, essouffée: "Ils ont enlevé le Seigneur du tombeau."

Salomé: "Et nous ne savons pas où ils l'ont mis."

Plusieurs apôtres, ahuris et incrédules: "C'est une blague. Nous n'en croyons rien."

Pierre, soudain, se frappe le front et sort en coup de vent de la chambre. Jean et Marie-Madeleine le suivent.

Scène 3: Quelques minutes plus tard, dans le jardin où se trouve le sépulcre, Pierre et Jean arrivent en courant. Jean arrive le premier à l'entrée béante; il se penche, regarde à l'intérieur et recule, effrayé. Pierre arrive à son tour et pénètre à l'intérieur. Jean le suit.

Ils murmurent entre eux: "Les linges de toile sont restés là. La serviette qui couvrait son visage. Tout est resté là."

Ils se regardent pensivement, puis rebroussement chemin et reprennent le sentier, en se retournant de temps à autre. Ils hâtent le pas et disparaissent.

Marie-Madeleine, à demi-cachée par le brouillard et l'épais feuillage des arbres, la regarde partir, puis se laisse tomber sur un arbre renversé et éclate en sanglots.

Une voix masculine lui parvient mystérieusement: "Femme, pourquoi pleures-tu?"

Marie-Madeleine, sursautant, puis se calmant: "Ce n'est que le jardinier." Elle se prend la tête entre les mains, et pleure: "Ils ont emmené mon maître, et je ne sais pas où ils l'ont mis."

La voix: "Qui cherches-tu?"

Marie-Madeleine: "Si c'est vous qui l'avez emmené, dites-moi où vous l'avez mis, et j'irai le reprendre."

La voix: "Marie."

Elle se retourne, le regarde, et ses yeux s'illuminent de bonheur à travers ses larmes. "Rabboni?" Elle s'avance vers Lui, les bras ouverts pour l'étreindre.

Jésus reculant: "Ne me touche pas, parce que je ne suis pas encore monté vers mon Père, mais va dire à mes frères que je remonte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu."

Il recule et disparaît dans l'épais feuillage. Marie hésite quelques minutes, les doigts sur la bouche, puis elle se met à courir le long du sentier.

Scène 4: Dans la cour extérieure des appartements du gouverneur romain, dans la forteresse Antonia.

Un soldat, rapporte les événements récents à un officier: "Nous avons vu un ange descendre du ciel... il était brillant comme la neige... comme l'éclair... Il a enlevé la pierre. Nous avions tellement peur. Nous avons fait semblant d'être morts. Nous avons entendu un ange dire qu'il était ressuscité."

L'officier: "Ne dites rien de tout ceci." Il met des pièces de monnaie dans deux bourses et les tend aux soldats. "Dites aux gens: Ses disciples sont venus pendant la nuit et l'ont emmené pendant que nous dormions. Si cela vient aux oreilles du gouverneur, nous le calmerons et nous vous protégerons."

Scène 5: Chez la veuve fortunée, Marie-Madeleine est avec les apôtres, à l'exception de Thomas.

Marie-Madeleine, avec insistance: "J'ai vu le Seigneur." Elle circule parmi les hommes incrédules, en répétant: "J'ai vu le Seigneur."

Ils font des gestes de moquerie ou d'ahurissement, tentant de lui imposer silence. Finalement, elle frappe du pied avec colère et se retire dans la pièce voisine.

Tout à coup Jésus apparaît, debout dans un coin obscur de la pièce.

Jésus: "Pourquoi vous troublez-vous? Pourquoi ces doutes dans vos cœurs?" Ils le regardent, muets



PAQUES-RESURRECTION — Entrée dans le sépulcre.

de stupeur. Quelques-uns reculent, effrayés.

Jésus étendant les mains: "Voyez mes mains et mes pieds. C'est bien moi."

Les apôtres ne savent que dire. L'un d'eux finalement s'exclame: "Nous nous demandions..."

Jésus: "Avez-vous ici quelque chose à manger?"

André, en tremblant, offre un morceau de poisson grillé. Jésus le prend et en mange un peu, puis pose le reste sur la table.

Jésus: "Il est écrit que le Christ devait souffrir, et que le troisième jour il devait ressusciter d'entre les morts, et que le repentir et le pardon des offenses devaient être prêchés en Son nom à toutes les nations, à commencer par Jérusalem."

Il recule vers la porte. "Vous êtes mes témoins." Il passe au travers de la porte. Les apôtres enlèvent le verrou et ouvrent la porte. Jésus est disparu.

Scène 6: Le même jour, à l'heure du coucher du soleil, sur une route de campagne qui va au village d'Emmaus. Deux Galiléens, Cléophas et Simon, marchent sur la route, absorbés par une conversation attristée.

Un troisième homme arrive à leur hauteur, mais le crépuscule qui tombe, et demande: "De quoi parlez-vous en marchant?"

Cléophas: "Etes-vous donc le seul visiteur à Jérusalem qui ne sache pas ce qui s'y est passé ces derniers jours?"

L'étranger: "Que s'est-il passé?"

Cléophas: "Au sujet de Jésus de Nazareth, qui

était un prophète puissant en actes et en paroles, devant Dieu et devant les hommes, et comment nos grands-prêtres et nos gouvernants l'ont livré pour être condamné à mort, et crucifié. Et il y a maintenant trois jours de cela."

Simon: "De plus, certains de nos camarades nous ont étonnés. Ils sont allés au sépulcre, tôt ce matin, et n'ont pas trouvé le corps. Ils sont revenus en disant qu'ils avaient eu la vision d'anges qui disaient qu'il était vivant."

L'étranger: "O hommes stupides et lents à croire tout ce que les prophètes ont annoncé. N'était-il pas nécessaire que le Christ souffrit toutes ces choses pour entrer dans Sa gloire?"

Cléophas, au moment où ils arrivent au village: "Restez avec nous, car voici le soir et le jour est fini."

Ils entrent dans une auberge faiblement éclairée, s'assoient à table pendant qu'un serviteur apporte du pain et de la nourriture. L'étranger rompt le pain, le bénit et leur en distribue des morceaux. Ils se redressent, surpris, le reconnaissant tout-à-coup.

Il disparaît.

Scène 7: Chez la veuve riche. On entend des pas qui montent l'escalier; quelqu'un frappe à la porte. Un apôtre enlève le verrou et les deux hommes se précipitent en hâte dans la pièce.

Cléophas: "En vérité, le Seigneur est ressuscité."

Pierre, prenant le bras de Cléophas: "Nous avons vu le Seigneur." Il force les deux hommes à ressortir, et verrouille la porte.

Thomas, qui était absent lors de la première apparition, annonce aux autres: "Si je ne vois dans ses mains la marque des clous, et si je ne mets mes doigts dans le trou de son côté, je ne croirai pas."

Scène 8: Huit jours plus tard, dans la même pièce, les apôtres sont toujours cachés. Jésus apparaît de nouveau: "La paix soit avec vous." Il s'avance directement vers Thomas. "Mets ton doigt ici, et vois mes mains. Mets ta main dans mon côté." Thomas recule, n'osant le toucher. Jésus, d'un ton de reproche: "Ne sois pas incrédule, mais croyant."

Thomas, se jetant à genoux: "Mon Seigneur et mon Dieu."

Jésus: "Tu as cru parce que tu m'as vu. Heureux ceux qui croient sans voir."

Le narrateur: "Pendant les 40 jours qui suivirent, Jésus fit plusieurs apparitions. On peut distinguer au moins 11 apparitions, dans les compte-rendus confus et tumultueux qui nous ont été laissés. A une occasion, il est apparu à plus de 500 personnes, comme le dit un épître aux Corinthiens. Mais il semble que les paroles d'adieu aient été prononcées au sommet d'une montagne, non loin de Jérusalem."

Scène 9: Jésus conduit ses apôtres au sommet d'une montagne. Il leur fait signe de s'asseoir et les regarde d'un air de sereine confiance. "Demeurez dans la ville, jusqu'à ce que vous ayez été revêtus de la puissance venue d'en haut."

Le Zélate: "Seigneur, allez-vous maintenant restaurer le royaume d'Israël?"

Jésus: "Toute autorité au ciel et sur la terre m'a été donnée. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant tout ce que je vous ai appris." Il disparaît graduellement dans une nuée brillante, les mains ouvertes vers ses disciples. "Voilà que je suis avec vous toujours, jusqu'à la fin des temps."

Négociations Le Soleil Les deux parties se méfient

QUEBEC — Malgré que les négociations se soient poursuivies hier pour une deuxième journée consécutive, les observateurs n'osent plus se prononcer sur les chances de succès d'un règlement rapide au Quotidien Le Soleil. Toutefois, il semble exister encore une attitude hostile de chacune des parties envers l'autre, si l'on en juge par les accusations lancées de part et d'autre sur la place publique.

Encore hier, par voie de communiqués, la partie patronale se disant extrêmement déçue du refus du syndicat des journalistes de répondre à la dernière offre

globale, déposée vendredi dernier. Poursa part, le syndicat accusait carrément la compagnie de vouloir faire échouer la reprise des négociations directes en envoyant pour la première fois à la table son rédacteur en chef, Claude Beauchamp.

Au lieu de faire des propositions concrètes à la table de négociations, Claude Beauchamp pilote actuellement une campagne téléphonique auprès des journalistes, en promettant des avantages qu'il refuse pourtant d'inscrire dans la convention collective, soutient le représentant syndical, Jean Ga-

Sondage de la FTQ sur le Livre vert

MONTREAL — Le Conseil général de la Fédération des travailleurs du Québec, a entériné la volonté de ce mouvement de faire connaître le point de vue de ses membres sur le Livre vert de l'Education, relatif à l'enseignement primaire et secondaire au Québec.

La FTQ recueillera les points de vue de ses affiliés au cours des prochaines semaines et précisera ses positions sur différentes questions reliées au Livre vert.

D'autre part, les délégués du Conseil général ont insisté pour que la FTQ intervienne vigoureusement pour dénoncer la timidité et l'insuffisance de plusieurs des réformes présentées dans le projet de loi C-8 amendant le Code canadien du Travail.

NOMINATION



Mlle Denise Desmeules

M. Gilles Bouchard, directeur général du magasin Zeller's de Place du Saguenay à Chicoutimi, désire annoncer la nomination de Mlle Denise Desmeules au poste de directrice du personnel et des services administratifs.

Notons que Mlle Desmeules est originaire du Saguenay et est à l'emploi de la compagnie Zeller's depuis 19 ans.

Pourquoi risquer?

pour l'achat d'une maison neuve, recherchez un constructeur accrédité!

vous le reconnaîtrez à cet emblème:

*accrédité signifie que

- *votre achat est assuré à sa pleine valeur par une compagnie d'assurance reconnue
- *votre dépôt est protégé jusqu'à concurrence de \$20,000.00
- *votre propriété est assurée contre tout vice caché au cours de la 1^{re} année et contre tout défaut majeur pendant les 5 premières années

Avant d'acheter votre nouvelle maison vérifiez si elle est enregistrée au Programme de Certification de Maisons Neuves.

Demandez le dépliant explicatif chez tous les constructeurs portant l'emblème ci-dessus ou téléphonez au programme de certification de l'Association Provinciale des Constructeurs et Rénovateurs du Québec (A.P.C.R.Q.), 100, St-Jean (Chicoutimi) 539-8046. Nous vous le ferons parvenir gratuitement.

L'achat d'une maison neuve... ça commence par là!

Avez-vous perçu des prestations d'assurance-chômage en 1977?

Si vous ne l'avez pas encore reçu.

Procurez-vous, au bureau de poste, la carte demande de duplicata. Remplissez-la et postez-la le plus rapidement possible. Vous obtiendrez votre duplicata à temps pour faire votre déclaration d'impôt sur le revenu.

Si vous l'avez reçu...

Mais que pour une raison quelconque vous devez le remplacer, servez-vous de la même carte, en prenant soin d'indiquer «remplacement» dans le coin supérieur droit.

Si vous l'avez, mais voulez en savoir davantage.

Cochez la phrase «demande d'état détaillé des prestations versées» sur la «demande de duplicata». N'oubliez pas d'inscrire quelque part sur la carte le total de vos prestations pour 1977. Celui-ci figure dans la case «N» du feuillet TP4U. Nous pourrions ainsi vous faire parvenir votre état détaillé à temps.

L'Assurance-chômage du Canada pour ceux qui cherchent à travailler

Emploi et Immigration Canada / **Employment and Immigration Canada**
 Bud Cullen, Ministre / Bud Cullen, Minister

CANADA EN BREF

Incendie: 3 morts

CHARLOTTETOWN — Trois personnes sont mortes dans l'incendie d'une maison de Charlottetown, en Île-du-Prince-Édouard, et un homme a été tué dans une collision latérale à Sleepy Hollow.

Tout porte à croire que l'incendie fatal a été causé par un élément chauffant, laissé branché sans surveillance dans un appartement voisin.

Fête de Pâques: douze morts au Canada

TORONTO — Le congé de Pâques n'est vieux que de 24 heures mais déjà 12 personnes sont décédées, dont neuf lors d'accidents de la route.

Trois personnes sont décédées lors d'un incendie à Charlottetown.

L'Ontario compte six morts, la Colombie-Britannique deux et le Nouveau-Brunswick un, tous dans des accidents de la circulation.

On ne déplore, jusqu'à maintenant, aucune perte de vie au Québec, à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et dans les Prairies.

Au début de la semaine, le conseil de sécurité a prédit que de 23 à 28 personnes trouveraient la mort dans des accidents de la circulation au cours de la fin de semaine de Pâques.

Le long congé a débuté jeudi soir à 18 heures et prendra fin dimanche à minuit.

30 personnes blessées à Edmundston

EDMUNDSTON, Nouveau-Brunswick — Trente personnes blessées, dont deux sérieusement, à la suite d'un accident impliquant trois automobiles et un autobus, survenu sur la route trans-canadienne près d'Edmundston au Nouveau-Brunswick, ce matin.

La Gendarmerie royale du Canada a révélé que l'accident s'est produit lorsque deux véhicules se sont heurtés pour ensuite s'immobiliser sur la route. Un autobus Voyageur, venant de Québec et se dirigeant à Edmundston avec 44 passagers à bord, a dérapé sur le côté en voulant éviter la collision.

À l'exception de deux cas plus sérieux, les blessures des passagers se trouvant à l'intérieur de l'autobus ou dans les automobiles, semblent superficielles.

Happée par un train

GRAND FALLS, Nouveau-Brunswick — Agée de 26 ans, madame Gisèle Saint-Amand de Saint-André a connu une mort horrible vendredi matin lorsqu'elle a été happée par un train alors qu'elle se trouvait à l'intérieur de son véhicule.

L'accident s'est produit à un mille au nord de Grand Falls.

Passagère dans le véhicule, madame Diane Elizabeth Jones, 23 ans, de Rothesay, Nouveau-Brunswick, a été conduite à l'hôpital souffrant de multiples fractures.

La Gendarmerie royale du Canada a ouvert une enquête et aucune décision n'a encore été rendue. L'accident est arrivé à 1h40 hier matin.

Plus émotif que réaliste

HALIFAX — Le président du Board of Trade de Halifax, Frank Belshaw, a déclaré que le discours du premier ministre Trudeau à New York était plus émotif que réaliste.

L'homme d'affaires de Nouvelle-Écosse a exprimé l'avis que monsieur Trudeau n'a pas exploré le problème de l'avenir de la Fédération canadienne.

Monsieur Belshaw croit que le problème sous-jacent est celui d'une constitution démodée et que les investisseurs se tiennent à l'écart parce que la balance du pouvoir gouvernemental rend les facteurs de décision trop incertains.

Vacances de Pâques Trudeau en Jamaïque

OTTAWA (PC) — On a annoncé, vendredi, que le premier ministre Trudeau profiterait actuellement des vacances parlementaires de Pâques pour faire de la plongée sous-marine à la Jamaïque.

Il serait accompagné de ses trois fils: Justin, 6 ans, Sacha, 4 ans, et Michel, 2 ans.

M. Trudeau n'est pas le seul parlementaire à avoir négligé les recommandations de son ministre des Finances aux Canadiens de ne pas dépenser leurs dollars à l'étranger.

À l'exception de M. Jean Chrétien lui-même et du ministre des Travaux publics Judd Buchanan, qui font du ski à Banff, plusieurs parlementaires ont quitté le Canada pour Pâques.

Une enquête de La Presse Canadienne a montré que: Le député Ed Lumley, qui agit comme secrétaire parlementaire du ministre des finances, est à l'étranger, mais on ignore où exactement.

M. Clark

Le leader progressiste-conservateur Joe Clark est en Floride et le leader néo-démocrate Ed Broadbent est aux Bahamas.

Le président des Communes, M. James Jerome, est en Floride.

Le ministre de l'Emploi, Bud Cullen est à Trinidad.



CORPS RETROUVE — Les policiers transportent le corps de huit ans jouait sur la berge de la rivière qui coule près de la demeure familiale lorsqu'il perdit pied et s'y noya. (Téléphoto PC)

Collette Boky Elle s'exécute in extremis dans La flûte magique

PORTLAND, Ore. (AP) — Mlle Collette Boky a chanté jeudi soir dans le rôle principal d'un opéra au Civic Auditorium 55 minutes après être descendue d'un hydravion sur le quai de la rivière Willemette.

La soprano montréalaise était arrivée à Vancouver, Colombie-Britannique, plus tôt dans la journée pour répéter le rôle principal de Rosina dans la représentation du Barbier de Séville par la Vancouver Opera Association à compter du 15 avril.

Un appel téléphonique de Portland l'a informée que Mlle Lillian Sukis, Canadienne qui a étudié au Conservatoire Royal de Musique de Toronto, malade, ne pourrait pas exécuter le rôle à Portland.

Mlle Sukis, qui avait le rhume et mal à la gorge, devait tenir le rôle de Pamina dans "La Flûte Magique", présentée par l'Opéra de Seattle.

Comme il n'y avait pas de place disponible sur les avions commerciaux, on a noté un hydravion qui a laissé Vancouver à 4h00 de l'après-midi, heure normale du Pacifique. Mlle Boky a échappé dans la ri-

vière une serviette contenant des partitions, au moment où elle mettait pied sur le quai.

"C'est une bonne chose que je n'aie pas le mal de l'air, a-t-elle dit. Nous avons eu des vents très forts."



Possédez une entreprise profitable... devenez Marchand Associé Handy Andy.

Un modeste investissement vous fera démarrer d'un bon pied dans le commerce d'articles pour la maison et l'automobile, d'équipement de sport et de quincaillerie avec une concession de magasin Handy Andy. Il existe des localités de premier choix dans votre région. Joignez-vous à une organisation canadienne et prospère de vente au détail. Handy Andy est en affaires depuis plus de 45 ans et est au service de millions de clients satisfaits avec 150 magasins de franchise Handy Andy.

- Possibilité de développement considérable
- Aide et conseils continus
- Méthodes & systèmes de fonctionnement modernes
- Marchandise de qualité à des prix compétitifs
- Aucune redevance de concession
- Entreposage centralisé
- Appui dans la promotion de vente et de la publicité
- Entraînement complet
- Aide dans l'établissement du magasin.

Ecrivez-nous aujourd'hui. Parlez-nous de vous. Réponse immédiate assurée.

**Vice-Président
Compagnie Handy Andy**
8300, Chemin Devonshire
Montréal, Québec H4P 2K8

SESSION D'AUTOMNE 1978 ETUDES DE DEUXIEME ET DE TROISIEME CYCLES ADMISSION

L'Université du Québec à Trois-Rivières vous offre 15 programmes de maîtrise et 2 programmes de doctorat.

ETUDES DE DEUXIEME CYCLE

MAITRISE	Psychologie	Sciences du loisir
Éducation	Sciences de la santé (sport)	Sécurité industrielle
Études littéraires	Sciences de l'énergie	Théologie
Études québécoises	Sciences de l'environnement	Théologie (Prof.)
Gestion de projet	Sciences des pâtes et papiers	
Philosophie		
Physique		

Conditions d'admission
Détenir un baccalauréat spécialisé ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins «B» ou l'équivalent.

ETUDES DE TROISIEME CYCLE

DOCTORAT	Sciences de l'énergie
Philosophie	

Conditions d'admission
Maîtrise dans la discipline choisie ou l'équivalent.

Date limite d'admission
Le 1er avril 1978 pour les étudiants de deuxième cycle ou de troisième cycle. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:

Bureau du registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5454

Université du Québec à Trois-Rivières

La voie colombienne



CONSEIL 2595 — KENOGAMI

Voici la liste des membres faisant partie de l'exécutif de ce conseil:

- Grand-Chevalier:** Jean-Roch Brassard
- Député S. Chevalier:** Paul Deschênes
- Aumôniers:** Guy Cyr et Normand Harvey
- Chancelier:** Alain Dubois
- Secrétaire financier:** J.-R. Ben Vandal
- Secrétaire-trésorier:** Jules Dufois
- Secrétaire-archiviste:** Jean-Roch Savard
- Cérémoniaire:** Raymond Brière
- Avocat:** Jean Dubois
- Syndics:** Paul-Yvon Villeneuve, Roland Levasseur, Daniel Tremblay
- Garde intérieur:** Bernard Arsenault
- Garde extérieur:** François Vigneault
- Intendants:** Jean-Louis Hubert et Gilbert Pilotte

La personne âgée a droit à l'existence physique, à une existence sociale, culturelle, d'être exemptée de tâches requérant un effort physique ou intellectuel, la liberté de former sa propre opinion et l'exprimer; la liberté d'avoir sa propre conception du monde et d'organiser sa vie spirituelle intérieure.

Les personnes âgées, contrairement aux jeunes, ne sont pas toujours en mesure d'établir et de défendre ses droits découlant pourtant de la conception même de dignité humaine.

J.R.B.

Cette année, les Chevaliers du conseil 2595 lancent une campagne au niveau du district pour venir en aide au Patro de Jonquières qui se dévoue sans cesse pour nos jeunes adolescents et adolescentes. Un travail ingrat et qui exige beaucoup de support moral et financier.

Cette campagne se déroulera du 30 avril au 15 mai 1978. Le conseil s'est porté garant de vendre 2,500 lapins en chocolat. Bien sûr mon frère Chevalier, on aura encore besoin de ton dévouement. Il y a un comité de formé à cet effet et j'aimerais bien te voir comme participant.

L'exécutif et les membres du conseil 2595 offrent leurs plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvées par les décès des frères Chevaliers.

Gaudioise Boivin, Maurice Lapointe et Augustin Vigneault.

Dimanche, le 16 avril, les frères Chevaliers Paul Elie et Normand Turbide offriront, au nom du conseil 2595, un souper et une soirée en l'honneur d'un groupe de personnes handicapées.

COMITE PAROISSIAL DE STE-CLAIRE

Les membres de ce comité tenaient, au début de février, des élections dans le but de nommer les directeurs qui siègeront au sein de ce comité au cours de cette 3ème année d'opération.

- Les membres élus sont:
- Président:** Aubert Jean
- Vice-président:** Louis-Philippe Tremblay
- Secrétaire:** Gaston Gilbert
- Directeurs:** Denis Tremblay, Gilles Fillion, Gilles Pineault, Mivil Beaumont

Ces personnes auront la responsabilité de diriger divers comités dont: visites aux malades et défunts, loisirs, religieux, Age d'Or, réceptions Croix-Rouge, etc... Une invitation est dirigée à l'endroit des Chevaliers de ce secteur à offrir leurs services car plusieurs postes restent à combler à l'intérieur de ce comité.

INFORMATIONS DU CONSEIL 1989

Message du Maître

Le Maître du district, le Sire Chevalier Laurent Martel, informe les Chevaliers qu'il y aura une initiation au quatrième degré de l'Ordre à Baie-Comeau les 13 et 14 mai prochain. Il invite les Chevaliers dévoués et désireux de travailler davantage pour le bien de la société, en devenant membres du quatrième degré, d'en exprimer leur désir au Grand-Chevalier du conseil ou à un frère Chevalier du quatrième degré. Le recrutement se terminera le 31 de ce mois. Il invite également les Chevaliers du quatrième degré à venir fraterniser à l'initiation de Baie-Comeau.

Le frère Chevalier Lucien Tremblay, président du comité paroissial du Sacré-Coeur, invite les Chevaliers de son secteur à rejoindre le comité de promotion du tirage d'une automobile au profit de cette paroisse qui célébrera son 75ème anniversaire de fondation. Il demande également l'aide des Chevaliers de Chicoutimi et de la région pour la réalisation de leur objectif qui est la vente de 20,000 billets.

Actuellement, 725 Chevaliers ont renouvelé leur carte de voyage pour l'année 1978. Nous informons les quelque 400 retardataires qu'il ne reste que quelques jours, soit jusqu'au 1er avril prochain, pour payer leur cotisation annuelle. Passé cette date, nous devons malheureusement leur imposer une amende (frais d'administration) au montant de \$7.50. Nous sommes cependant convaincus que

c'est un malheureux oubli de leur part et nous espérons que d'ici le 31 mars, ils passeront au bureau ou expédieront un chèque de \$30.00. Il faudrait absolument conserver nos effectifs de 1,122 membres que nous avons au 31 décembre 1977.

Le conseil de Ville de La Baie prépare une initiation au 2e et 3ème degrés qui sera donnée le 23 avril prochain et 16 candidats de Chicoutimi y participeront. Nous demandons aux parrains de bien vouloir accompagner leur candidat car il ne faut pas oublier que pour eux, c'est une obligation. Nous vous informons qu'il y aura une initiation à Chicoutimi, le 10 décembre 1978. Les parrains devront présenter leur candidat avant le 15 septembre et le renseigner sur le coût de l'initiation qui est de \$50.00 plus \$25.00 pour la carte de voyage de l'année 1979. Les parrains devront respecter les territoires des comités paroissiaux et apporter une très grande conscience sur le choix des candidats.

Nous félicitons les frères Chevaliers suivants qui ont réintégré nos rangs au cours du dernier mois: MM. Henri-Paul Lemieux, Jean-Paul Tremblay, Laurent Gauthier, Yves Fortin, Paul-Emile Claveau et Gérard Thibeault.

La clôture de la campagne en faveur du Centre-Dieu se tiendra le 23 avril prochain. À 10h00, une messe pontificale sera célébrée à la Cathédrale de Chicoutimi et tous les Chevaliers du diocèse sont invités à participer à cet événement. Les Filles d'Isabelle et les Chevaliers du 4ème degré porteront leur costume d'apparat afin d'accompagner son Excellence Monseigneur Marius Paré. Le dîner fraternel sera servi à notre salle et le banquet de clôture débutera à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi et à cette occasion, Mgr Paré présentera un compte rendu de cette campagne. Le prix du couvert est de \$50.00 par personne et tous ceux qui le peuvent devraient faire un effort afin de maintenir cette œuvre merveilleuse qui répond aux besoins de l'heure. Pour obtenir des billets, il faudra communiquer avec le bureau dont le numéro de téléphone est: 543-2354.

Notre diocèse compte sur plus de 7,000 Chevaliers et nous vous en donnons la répartition: Alma 617, Isle-Maligne 240, Jonquières 740, Kénogami 458, Chicoutimi 1,122, La Baie 567, St-Jérôme 242, Normandin 478, Hébertville 192, Doibeau 623, Roberval 319, St-Félicien 416, Arvida 647, St-Ambroise 129 et Shipshaw 89, et les députés de districts sont: Les frères Chevaliers Jean-Claude Letarte 12, Robert Laforest 15, Edouard Hébert 43, Paul Drolet 44 et le directeur régional est le frère Chevalier Léo St-Pierre.

Nous félicitons le frère Chevalier Jean-Marc Perron qui fut élu le Chevalier du mois. Egalement les frères Chevaliers Jean-Baptiste Dufour et Maurice Bilodeau qui se méritent un certificat d'honneur.

Nous remercions nos frères Chevaliers qui participèrent à la collecte en faveur de la Croix-Rouge. Les premiers résultats de cette campagne se révèlent très intéressants car les représentants du comité paroissial de St-Luc ont collecté la somme de \$1,694.00 et ceux de la paroisse Ste-Claire \$1,019.00.

Félicitations aux frères Chevaliers de St-Honoré qui s'impliquent dans leur milieu en participant avec les autorités municipales et scolaires à la construction d'un centre communautaire.

Le Grand-Chevalier du conseil 6509 d'Hébertville, le frère Chevalier Rosaire Tremblay, souhaite une grande participation de la part des Chevaliers à l'occasion de l'initiation qui sera donnée à son conseil le 2 avril prochain.

Des remerciements sont dirigés à l'endroit du directeur de la Sécurité publique de Ville de Chicoutimi, le frère Chevalier Gérard Giroux ainsi qu'au frère Chevalier Pierre Thibodeau pour l'intéressante conférence qu'ils ont donnée lors de la dernière réunion mensuelle. Les Chevaliers absents manquent sûrement quelque chose de fort important pour eux concernant la prévention de leurs biens et de leur vie.

Nous remercions également Me Anne-Louise Gauthier et Me Paul Roy pour la bonne collaboration apportée à l'occasion du procès qui eut lieu à la salle du conseil d'Arvida. Le juge Antoine Gauthier a bien joué son rôle et les témoins acteurs n'ont pas toujours répondu comme ils auraient dû le faire. Merci au Grand-Chevalier Renald Bouchard pour l'aimable réception offerte à notre équipe d'animation.

Prochaines activités du 1989:
1er avril — Messe communautaire à St-David-de-Falardeau
2 avril — Réunion de l'exécutif à 10h00
10 avril — Assemblée mensuelle à 20h00 et le conférencier invité sera probablement le ministre Marc-André Bédard.
23 avril — Messe communautaire à St-François-Xavier, 10h00.